Durandeau, Joachim

LES

FANTAISIES PHILOLOGIQUES

DU SAVANT M. IGNARE

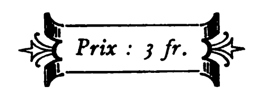
OU LE

MASSACRE DE L'INNOCENT PATOIS BOURGUIGNON

SUIVI DES

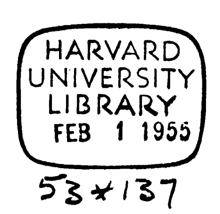
QUATRE LETTRES ADRESSÉES AU MÊME SAVANT

en 1886



DIJON
A LA LIBRAIRIE WARION
29, RUE PIRON, 29

1890


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
FEB 1 1955



UN MOT AU LECTEUR

Ces quelques pages, ébauche d'un lexique bourguignon qui, sans doute, ne sera jamais achevé, n'ont d'autre but que de mettre à nu les fantaisies et inepties d'un homme qui, par ses gros livres, en impose encore à la plupart des amateurs de notre patois.

Il était temps qu'un pareil état de choses prît fin ; les progrès même de la linguistique l'exigeaient, car quelle entrave que ces monstrueux pavés mis sur le chemin philologique par celui-là même qui paraissait s'en être constitué le conducteur et le cantonnier, mais dont la tâche n'a été qu'un amusement tout superficiel, une sorte de gaminerie assez analogue à celle que feraient des enfants, en plaçant de gros morceaux de bois sur les rails d'une voie ferrée.

Or, ce qu'on pardonnerait au jeune âge sans expérience, peut-on l'excuser dans un homme mûr, responsable de ses actions ? L'estropieur d'une langue ne mérite-t-il pas un châtiment ? Il nous semble que oui, et cependant nous n'en avons pas d'autres à notre disposition que celui de montrer, autant que nos faibles lumières nous le per-

mettent, « les attentats » *dont cet esprit léger s'est rendu coupable* (1) *envers notre langue-mère.*

Déjà dans quatre lettres *adressées à un savant bourguignon, et dans notre* Aimé Piron, *nous avions dénoncé un petit nombre des attentats perpétrés par notre auteur; cette fois, nous serrons la matière de plus près, nous renfermant dans l'unique révision des premières pages des* Glossaire *et* Vocabulaire *bourguignons, dûs à la fantaisie de ce même faux barózai.*

J. DURANDEAU.

Vitteaux, 1890.

(1) Le terme d'*attentat* contre la langue n'est pas de nous, mais d'un docte linguiste qui, éclairé enfin sur la valeur du prétendu savant bourguignon, n'a pas craint d'employer cette expression dans une lettre qu'il nous adressa l'an dernier.



PRÉFACE

Etre à la fois pédant et fantaisiste, voilà deux travers rarement réunis en une même personne ; et toutefois ce phénomène s'est produit à Dijon ; nous le tenons, le bel *osea*, qui a tant et si longtemps leurré de ses chants et de ses plumes d'emprunt les candides amateurs bourguignons.

Pédant et fantaisiste, cela mène loin son homme, surtout en une matière où il n'y a d'autre but à poursuivre que celui d'expliquer tout bonnement, tout naïvement, un certain nombre de mots propres à la langue bourguignonne. Mais le pédant veut faire montre de pédantisme, et le fantaisiste veut paraître coûte que coûte ; il gonflera donc *glossaire* et *vocabulaire* de termes empruntés au vieux français en même temps qu'il imaginera des étymologies et des mots de son cru ; par là, il donnera satisfaction à ses facultés romanesques et bourrera de fausse graisse les squelettes de sa linguistique de contrebande.

Tout d'abord, le savant dont il s'agit fait un étalage aussi puéril que pompeux de tous les noms d'auteurs qui ont pu lui tomber sous la

main (1). Parmi ces noms vous trouvez celui de St-Bernard, le *bon aboyeur* (contre les hérétiques et spécialement contre *Esbaillat*, dit *Abeilard*) ; c'est là qu'à votre grande surprise, vous apprenez que ledit saint a prêché « *en langue vulgaire du* XIIe *siècle.* »

Jusqu'à nos jours on avait cru que les 340 sermons de ce grand prédicateur (et grand amateur du poète Ovide) avaient été prononcés et écrits en latin, et que de ces exhortations pieuses, il en avait été traduit un certain nombre, on ne sait par qui dans la langue usuelle de l'île de France et du pays de Picardie. Il n'est pas jusqu'à M. Désiré Nisard qui ne soit de cette opinion. En effet, il s'exprime aiusi au sujet de ce travail de seconde main fait sur les textes latins du tout puissant prédicateur :

« Il est facile d'apprécier, *par les traductions françaises* de quelques sermons de Saint Bernard au XII[e] et au XIII[e] siècles, combien la langue nationale a tiré peu de ressources de la théologie. Elle résiste à en exprimer les subtilités, quoique le latin en soit parfois bon et le ton animé. A certains endroits où saint Bernard raffine, *le traducteur se contente, faute de comprendre le sens, de transporter dans la traduction les mots latins légèrement francisés...* Mais cette langue de la traduction, si rebelle à ce que l'esprit français ne doit pas s'assimiler, semble mûrir, ou plutôt naître toute faite, pour exprimer ce qui ne cessera pas d'être vrai. Ainsi, quand saint Bernard dit : « *Non est talis tristitia hypocritarum ; non in corde, sed in facie est* » ; la langue *française* traduit :

(1) Voir les pages 60, 61 et 62 de son *vocabulaire.*

« *Teile n'est mies la tristece des ypocrites; car elle n'est mies el cuer* (1), *mais en la fazon.* » Et plus loin, là où le latin dit : « *Hypocrita ungit potius semetipsum, ut propriæ fragrantiam opinionis respergat* » *;* le *français,* rendant image pour image, traduit : « *Liypocrite oynt ainzois ley-mesmes, por espardre l'odor de sa propre noméie.* » La langue est déjà constituée par le tour qui marque le mouvement de la pensée, et par le terme qui en est le signe définitif.

« Il ne reste plus qu'un certain travail d'orthographe qui changera *espardre* en *répandre,* et *noméie* en *renommée...* Ainsi (et c'est une preuve de plus que les idées générales font seules faire des progrès aux langues) toutes les fois que saint Bernard exprime ou seulement fait voir à demi une vérité de philosophie morale, la langue de la traduction s'enrichit d'une création nouvelle. On dirait que l'esprit français a été touché, et qu'il répond.

« La même chose se remarquerait dans la traduction inédite des *lettres d'Abélard à Héloïse* par *Jean de Meun...* De même les *sermons inédits de Gerson...* etc. »

Il est clair qu'aux yeux de M. Nisard tout, dans les sermons de saint Bernard translatés en langue vulgaire, n'offre qu'aspect de pur fran-

(1) *El, del* se disent encore en Picardie : *Delporte* pour *Delaporte,* etc. Un *chat,* c'est un *cat* ; un *château,* un *câteau* (Câteau-Cambrésis) ; *Richard* y devient *Ricard,* en italien, *Ricardo* ; *vache,* c'est *vaque* ; etc. A Arras nous avons remarqué une rue de la *Vaquerie* (c'est le nom même de M. Vacquerie, qui est sans doute Picard d'origine). *Mies* est picard et vieux français.

çais, sans aucune trace de bourguignon (1), et M. Nisard doit s'y connaître en sa double qualité de savant en langue française et de Bourguignon qu'il est de naissance et de tempérament (2).

Comment donc oser faire figurer dans un vocabulaire de patois spécial à la Bourgogne, quantité de mots tirés des discours édifiants de ce manieur d'âmes qui remplit de son souffle impétueux la plus grande partie du XIIe siècle (3)?

Que dire également du *livre de Job* qu'on voit figurer dans le vocabulaire? Et des *chartes* dites bourguignonnes, qui sont généralement écrites ou en latin, ou en français de l'époque, ce qui s'explique fort bien du reste si peu que l'on connaisse l'histoire du pays conquis par les Franks sur es Burgondes, pays donné en apanage sous la dénomination de duché, à des fils de la maison de France qui régnèrent pendant des siècles sur nos aïeux, et ne tolérèrent à leur cour que le parler français?

Ceci dit, nous passons au vocabulaire même, non sans faire observer que l'auteur nous arrête

(1) On y découvrirait plutôt, çà et là, quelques locutions du Midi implantées en Picardie, comme *del* pour *de la*, etc., ainsi que nous l'avons indiqué plus haut. Nous ne nierons pas, néanmoins, que certains mots usités en Bourgogne et ailleurs, ne s'y trouvent également.

(2) Désiré Nisard naquit à Châtillon-sur-Seine en 1806. Il est mort dans sa villa de San-Remo, en mars 1888. Il a été enterré à Paris, dans le cimetière Montparnasse

(3) Les sermons traduits de Saint Bernard figurent dans les Origines de la Littérature *française* (et non bourguignonne), qu'on met aux mains des élèves.

encore une fois en chemin par des « *remarques* » qu'il qualifie d' « *essentielles.* » La 1re de ces remarques a la prétention de nous apprendre ce qu'il faut entendre par *dialecte* et par *patois.* Il suffit d'ouvrir Littré au mot *Dialecte* pour s'assurer que l'auteur dit juste le contraire de la vérité.

La 2e remarque est un pur mensonge, l'auteur prétendant qu'il a composé son vocabulaire dans le but « d'expliquer les vocables que La Monnoye n'a pu donner lui-même dans son *Glossaire.* » Or il est manifeste que le *vocabulaire déraisonné et disloqué* que nous allons parcourir est un salmis de La Monnoye et de Delmasse mis à la sauce Ignare, le tout entremêlé de vieux français pris dans les sermons dont nous avons parlé, dans le livre de Job (traduit *soi-disant* en dialecte bourguignon du XIIe siècle), et dans les Chartes du duché de Bourgogne.

La 3e remarque *essentielle* (toujours d'après M. Ignare) porte sur la terminaison des infinitifs des verbes. Ce passage est un vol manifeste fait à Delmasse qui a composé, outre son glossaire bourguignon, un *Essai de grammaire bourguignonne.* Voici le passage de Delmasse qu'on pourra confronter avec celui du vocabulaire :

« Tous les verbes dont l'infinitif, en français, est terminé en *er*, se terminent, en bourguignon, par *ai* ou *é*, comme *aimer* (aimai), *baisser* (boissé).

« Ceux dont l'infinitif est en *ir*, se terminent en *i* : *finir* (fini).

« Ceux en *oir* se terminent en *oi : recevoir*, (recevoi).

« Ceux en *re* conservent la même terminaison ; *prendre*, (prare). »

Cette petite révélation va sans doute faire crier le pauvre Geai auquel on enlève ses plumes de Paon ; hé ! tant pis ! pourquoi n'a-t-il pas dit lui-même qu'il était paré de plumes empruntées? On ne lui garderait pas rancune ; mais dévaliser un mort ; mais ne pas se résigner, par vanité, au rôle d'éditeur de Delmasse et de La Monnoye, et pour masquer tous ces vols manifestes estropier les auteurs qu'on pille, tenter de démarquer le linge dérobé, fi le vilain métier ! Oui, qu'on le sache bien, Delmasse, ancien juge de paix à Gevrey-Chambertin, au commencement de ce siècle, a composé, pour occuper ses loisirs, un *Essai de grammaire bourguignonne* ; Delmasse a ébauché un *Glossaire* du patois bourguignon ; Delmasse, enfin, a esquissé une *biographie* des rimeurs de la Bourgogne, et c'est là, dans ce trésor, qu'on a puisé à pleines mains. Le bibliophile *Brunet* a fait allusion quelque part à tous ces travaux du chercheur bourguignon ; il espérait qu'il les éditerait et que tout le monde enfin pourrait en profiter ; malheureusement Delmasse est mort et ses manuscrits, déposés à la Bibliothèque de Dijon, ont été pillés impunément comme nous l'avons déjà dit. Notre tâche consiste donc, en ce moment, à mettre en pratique ce passage si connu, mais si rarement pratiqué de l'Evangile : « Rendez à César ce qui est à César, et à... *Delmasse ce qui est à Delmasse.* »

Après cette importante, disons plutôt très *essentielle remarque* faite par nous sur la 3e remarque essentielle de M. Ignare, arrivons aux mots constituant son vocabulaire-vespucien. Nous allons, comme nous l'avons dit, le suivre pendant quelques pages, à commencer par la première lettre

de l'alphabet, heureux si nous parvenons, grâce à cet aperçu, à mettre en garde le lecteur contre toutes les âneries et bêtises que renferment les gros livres du falsificateur, estropieur et massacreur de notre cher patois.





A

Ce qui est dit de la lettre *a* (verbe) est copié dans La Monnoye. M. Ignare y a ajouté de son cru deux exemples douteux, où il écrit *el* pour *ai l'*, à l'imitation de La Monnoye, qui a plus d'une fois défiguré l'orthographe créée et suivie par les vieux auteurs bourguignons. En effet, il veut qu'on écrive *ai* (il) quand une consonne suit (*ai feré*, *ai feron*, il fera, ils feront) — ce qui est bien, — et *el* lorsque c'est une voyelle (*el iré*, *el iron*, il ira, ils iront), — ce qui nous semble sans raison. Les textes, antérieurs à La Monnoye, offrent *ai* en faisant suivre ce mot d'un *l* euphonique quand il y a une voyelle au début du mot suivant (1) :

> Ai Mônsieu l'Aibé de Citeâ
> Le droi don *ai l'* â bén et béâ
> Saisi.
>
> (*Aimé Piron.*)

(1) C'est ainsi qu'on place un *t* euphonique après *a* signifiant *est :* Ai no *z'ât* aivi (il nous est avis). — Dans quelques villages, au commencement des phrases, on dit *a* pour *ai*, et cet *a* prend l'*l* euphonique devant une voyelle : *al* signifiant *il* ou *elle* : *Al â* (ou *al ô) bé mailaide*, — il, ou elle, est bien malade. Cet *a* se joint à *n* dans une phrase négative, comme *an yé nun* (il n'y a personne).

C'est donc une pure fantaisie de La Monnoye que ce changement de *ai* en *el;* du reste, il ne l'appuie sur rien. Pour ma part, jamais je n'écrirai :

Quan *el* û prin tôte sé béte,
Po l'Itaillie *ai* reveni,
Et, pandan qu'*el* y séjorni,
Ai laissi dan lé paituraige
Sé trôpeâ... (1)

M. Ignare aurait mieux fait de nous parler du substantif *a*; mais, sans doute, il lui est inconnu. *Su l'a d'lai chem'née se pliaice lai lampe.*

Avant de quitter *el,* observons dans quel embarras se trouvent ceux qui suivent cette orthographe; c'est ainsi que M. *Fertiault* se voit amené à écrire *él* avec accent sur l'*e*; en effet, on doit prononcer à la française cet *el,* comme s'il y avait *elle*; mais, sans accent, le son sera *eul* et non pas *él.* — La même règle s'applique à l'article *les* que le bourguignon écrit *lé.* (Notons que les vieux manuscrits donnent *lai* au singulier et au pluriel; mais *lé* facilite l'intelligence des textes).

Aa. — Un glossographe un peu sérieux ne doit pas passer sous silence l'*a* et l'*o* redoublés, puisque les anciens, au lieu de l'accent circonflexe, employaient ce redoublement dans quantité de mots, tels que *aa* signifiant *eau*; *aage*, *âge*, etc. Ce dernier mot est à noter pour son genre; le peuple dit : « il est dans *la belle* âge; » et, en cela,

(1) *Traduction.* — Quand *il* (Hercule) eut pris toutes ses bêtes, par l'Italie *il* revint, et pendant qu'*il* y séjourna, *il* laissa dans les pâturages ses troupeaux... (*Vergille virai,* liv. VIII).

il se montre plus correct que MM. de l'Académie qui ont préféré le masculin contrairement à l'étymologie du terme latin *ætas*.

La Monnoye a conservé seulement l'*o* redoublé pour signifier qu'il est long : « *moi qui voyoo que mai famille se débarôzoo*. » Ce dernier mot doit se prononcer : déba*reuzô*. L'*ô* avec accent circonflexe, chez les vieux Bourguignons, correspondait à *eu*, *oo* correspondait à notre *o* long. *C'étoo* (c'était) dit La Monnoye, n'est que de *deux syllabes*, les deux *oo* n'y faisant que l'office d'*ôméga*. — Voilà qui est clair.

Ab. — On ne peut passer à cette première union de l'*a* bourguignon avec une consonne sans observer qu'à peine trois ou quatre mots peuvent commencer ainsi, encore est-ce par exception. La raison fort simple de ce fait, c'est que l'*a* français est d'ordinaire adouci chez les Bourguignons, auxquels on doit les mots de *aimable*, *aimé*, etc., au lieu de *amé*, *amable*, comme disaient et écrivaient les anciens Français. Ainsi, presque tous les mots jantais dont la première syllabe est *ab* se trouvent reportés à *aib* : *aiboli*, *aibor*, *aibyme*, etc. Font exception à la règle, *abbacial*, *aboc*, *Abram*, *abre*, *abresai*. Encore faut-il remarquer qu'*aboc* est un nom connu du seul Delmasse, et que La Monnoye ne donne, dans son *Glossaire*, aucun nom commençant par *ab*.

Il nous semble toutefois qu'on a dit *abélir*, *abéliser* et *abélissement*, pour *embellir*, *embellissement*, mais ces mots ne se trouvent plus nulle part; nous les signalons pour mémoire.

Reste l'adjectif *aborjaule* que donne M. de Chambure, comme usité dans le Morvan. « Un homme

aborjaule (abordable); une maison *aborjaule*, » c'est-à-dire d'un accès facile. Le vrai *barôzai* serait *abordaubieu*, si nous écrivions le mot comme on doit le prononcer. Pour les terminaisons en *aule* représentant *able* des Français, nous aurons lieu de nous en expliquer dans la suite. Revenons à notre savant bourguignon qui ignore à peu près tous les termes dont nous venons de parler, mais qui nous signale, après M. de Chambure, le mot *abouler*.

Aboulé.— Qui s'est jamais imaginé que ce mot ait été usité dans la Bourgogne patoisante? C'est un terme d'argot récent, en usage parmi les écoliers de diverses provinces, comme le mot *chiper*. Le patois serait *aibôlai*; mais ce verbe a un autre sens qu'*abouler* (1).

Aboutonner. — Pourquoi négliger ce mot très répandu en Bourgogne, et tout à fait dans le génie de la langue *barôzée*, où l'on place assez souvent

(1) Nous remarquons que le verbe *abouler*, à l'infinitif, est écrit *aboulé*, terminaison du participe passé français, et que cette fantaisie est imitée de La Monnoye qui a orthographié *baillé*, *éborgé* au lieu de *baillai*, *éborgeai*, véritable terminaison bourguignonne des verbes de la première conjugaison. Notons encore que M. de Chambure, qui signale le verbe en question, écrit *abouler*, et qu'il ne cite aucun texte ancien à l'appui de ce mot dont s'est emparé M. Ignare pour nous dire cette bêtise qu'*abouler* vient « des mots latins *pulsare ad!* » Remarquons, enfin, que le même Ignare a omis, dans son *vocabulaire*, le verbe *aboutai* qui figure seulement dans son *glossaire étymologique*. — Oserai-je signaler le verbe *abléger* dont j'ignore la provenance, mais qui est fort usité dans l'Auxois pour signifier harceler, cribler de questions, de demandes. « Pourquoi m'*abléger* ainsi de questions? »

un *a* ou un *é* explétif devant les mots? *Aboutonner* se dit dans les bourgs et les petites villes; mais au village on est dans le pur patois et l'on dit : *i m'aibôtonne* (je me boutonne).

Abresai (havre-sac) M. Ignare a pris ce mot à Delmasse. *Abre*, première partie d'*abresai*, n'a rien de commun avec *âbre*, arbre, qui vient d'*arbor*; et comme *arbor* est féminin, les Bourguignons disent avec raison *eine âbre*, *une* arbre.

Delmasse, que copie (en l'estropiant souvent) notre fantaisiste ignorant, Delmasse ayant omis de donner des exemples de l'emploi d'*abresai*. M. Ignare naturellement n'en offre aucun; il faut que nous en fournissions un au moins. Nous le trouvons dans un poème de 1682 :

Jeute mey lai ton abresay.
(Jette-moi là ton havre-sac).

Abymer. — C'est dans le *Glossaire* de notre savant qu'on trouve ce mot; il ne l'a pas reproduit dans son *Vocabulaire*, s'étant aperçu sans doute qu'il est français, et que prononcé et écrit à la bourguignonne, il devient *aibymai*. — *I m' seu tôt aibymé*, je me suis tout sali, j'ai *confondu* mes vêtments. C'est, au dire de notre glossographe, « par une singulière extension que, dans le *Châtillonnais*, par exemple, on en a atténué le sens ! » Pauvre homme, qui n'a pas daigné ouvrir Littré.

Ac et *ad*. — Même observation que pour *ab*. La Monnoye donne les mots suivants où l'*a* initial est suivi du *c*: — *a-ce* (est-ce): *acoutai* (écouter); et c'est tout. Delmasse y joint le mot *âcle*; *tôt an âcle*, dit-il, signifie *tout en pièces, en morceaux*.

Ce n'est pas sans surprise que nous ne trouvons nulle part le participe *acqueru* (acquis), dont l'emploi est certain, ce verbe se trouvant dans ce dicton des Bourguignons :

> Bien *acqueru*, mal *acqueru*,
> Quand fol y fiert, tout est perdu !

Peut-être conviendrait-il de ramener en patois pur tout ce distique, et de le *virai* ainsi :

> Bén aiqueru, mau aiqueru,
> Quan fôl y tôche, tot â padu ? (1)

Ad. — Un seul terme débute par *ad*, chez La Monnoye, c'est *adan* (ardent) ; mais Delmasse, Peignot et Amanton y joignent *adé*, signifiant, *regardez, prenez-y garde*, *songez-y ;* et ils citent à l'appui ce passage du *Vergille virai* :

> On vo prarroo por éne sôte !
> *Adé !* lé mor n'y voïon gôte ;
> Sichai n'â pu, tan pei po lu !

Traduisons ces vers (c'est Elisa qui s'adresse à Didon ; elle pousse cette jeune veuve à aimer de nouveau) : « On vous prendrait (à tant pleurer et à dédaigner les galants) pour une sotte, lui dit-elle.

(1) Le participe passé *padu*, du verbe *padre*, se prononce *padiu*. — Je vais me permettre de signaler le pronom *acun, acune* (aucun, aucune) comme ayant dû être en usage chez les Bourguignons. Burguy prétend que le thème primitif, en Bourgogne, fut *alcuens*, au masc., *alcune*, au fém., et que ce n'est qu'au XIII[e] siècle qu'on voit apparaître *aucuns, aucune*. On a dit longtemps encore en Lorraine *acuns*, *akuns*, etc., et en Picardie *auchuns*.

Songez-y ! Les morts n'y voient goutte ; Sichée n'est plus, tant pis pour lui ! »

Ailleurs *adé* paraît avoir le sens très précis de *regardez*, comme dans ces vers :

Quan l'annemin ai lai voueirie
Me jetteroo, i m'an sôcie,
Adé (1), tot comme celai !

Mais notre savant Ignare, lui, que dit-il ? Il fait défiler une série de mots, comme *acceter*, *accider*, *accointer*, *acuison*, *adroictement*, *aesmer*, etc., qui sont tirés du vieux parler français et n'ont rien de commun avec le patois bourguignon. Peut-être pourrait-on faire une exception pour *acoiser* en l'écrivant *acoisai*, bien qu'on ne trouve ce mot dans aucun auteur du cru. Saint-Bernard, ou, plus exactement, l'un de ses traducteurs, avait dit : « Tuit cil ki lor envie *acoyseron*, » c'est-à-dire *apaiseront*, feront rester *coite* leur envie. De là l'expression *ai lai coi*, *ai l'aicouau* dans le Morvan, pour signifier *à l'abri*. M. de Chambure, à propos de cette locution, se moque finement de notre pauvre Ignare. Ecoutez : « Dans le Châtillonnais, dit M. Mignard, en son *Glossaire*, on prononce *à l'acoyo* et *cet érudit tire* acoyo *du sanscrit* akaya ! Ne pourrait-on pas trouver moins loin l'étymologie du mot ? » Rions donc un peu entre nous de ce fameux *akaya*, puisque M. de Chambure nous y invite (2).

(1) Quand l'ennemi à la voirie me jetterait, je m'en soucie, *regardez*, tout comme cela ! (Celui qui parle doit faire un geste qui indique le peu de cas qu'il fait de la menace dont on a voulu l'effrayer.)

(2) Il faut noter à la décharge du malheureux glossographe qu'il n'a pas osé reproduire *akaya* dans son *Vocabulaire*, la leçon donnée par M. de Chambure lui

On pourrait ici hasarder la locution *adonfait,* signifiant *tout à fait, complètement.* Le Bourguignon des petits centres (chefs-lieux de canton, bourgs, etc.) dit : une chose faite *à don fait.* Un puits, ou un objet creux, — comme un panier, un sac, — est plein (ou bouché) *à don fait.*— Le paysan doit prononcer *ai don fai.* Le *don*, dans ce mot, est sans doute *dom* (de *dominus*), seigneur. Ce qu'on faisait *au* ou *pour* le seigneur devait être bien fait. Nous hasardons cette explication.

Af, — en bourguignon *aif*; même règle que devant. Pas un mot, dans La Monnoye, qui commence par *af.* Dans Delmasse on trouve *afres,* signifiant *offres;* mais cet auteur ne donne aucun exemple. Pour notre savant fantaisiste, c'est une autre affaire; il nous présente *afaul, afflir* et *affutiance.*

Afaul est un mot qui viendrait, selon lui, de *ad folium,* et qui signifiait, *dans les anciennes chartes,* tenir taverne. Mais, comme aucun texte n'est cité à l'appui, on ne sait que penser de son affirmation au sujet de ce mot et du sens qu'il faut y attacher. « Aujourd'hui encore, ajoute notre homme, une auberge est généralement indiquée par quelque feuillage à l'extérieur. » Et d'ordinaire, c'est du lierre ou du sapin, en souvenir du dieu Bacchus et des buveurs anciens qui portaient des couronnes dans les festins; toutefois le mot bourguignon n'est pas *afaul* mais *bouchon.* Dans *Bontan de retor* le père Aimé Piron nous le dit: « *quan le bôchon a-t-ôtai,* » on ne peut plus vendre de vin. Et ceci nous apprend un usage de

ayant profité, sans doute; mais sa vanité l'a empêché d'en souffler mot. Ajoutons que dans l'Auxois on dit *ai lai coo* (à l'abri), et non à l'*acoyo.*

police, c'est qu'il fallait accrocher le bouquet de verdure au-dessus de la porte pendant les heures du jour et de la nuit où le cabaret était ouvert ; dès que le bouchon était ôté, le cabaret était par le fait fermé, et l'auberge redevenait une maison particulière où nul buveur n'avait le droit d'entrer.

Afflir. — Ce verbe terminé en *ir*, comme les verbes français, n'a rien de commun avec le bourguignon. Du reste, c'est *afflire*, dans Burguy; mais notre malheureux pédant a l'art de tout estropier. Il y avait même, dans l'ancienne langue française, un substantif formé du participe passé : « *l'afflite* pense encontre soi mêmes ; » c'est-à-dire l'*affligée pense* etc. (1).

Affutiance. — Je n'ai jamais entendu prononcer ni lu ce nom, hormis dans le *glossaire* et le *vocabulaire* de notre savant fantaisiste, qui s'exprime ainsi : « *Affutiance*, bagatelle. — En vieux picard, on disait *affutiau* pour exprimer quelque chose de peu d'importance. En latin, *fustis* signifie baguette, branchage de peu de valeur. » Tout le monde sait que *fustis* signifie baguette, d'où le verbe *fustiger*, et je crois que notre farceur, qui connaît le vieux picard, mériterait bien d'être passé par les baguettes pour n'avoir pas ouvert Littré qui lui aurait appris qu'*affûtiau* est français, que *fustis* signifiait non seulement baguette, bâton, mais *bois* en général, d'où *fûtaie*, *fût* (tonneau, vaisseau en bois), et affût (être à l'affût, c'est-à-dire *dans le bois*.)

(1) Burguy signale le verbe *s'afuir*, pour *s'enfuir*, se *réfugier* ; il pourrait bien se faire que ce verbe fût encore quelque part usité en Bourgogne.

Si l'on veut bien admettre que certaines terminaisons en *eau* aient varié au pluriel, on peut dès lors considérer que le mot *aifutiau* a eu, en patois bourguignon, un pluriel en *ea* (prononcez *ia*); de telle sorte qu'on aurait dit un *aifutiau*, des *aifutea*. Et les vers suivants du *Vergille virai* semblent me donner raison :

To sé jan potan dé *raimea*,
Dé bôquai et d'autre *aifutea* (1).

A la longue, ces sortes de *ea* pluriels auront été employés par le peuple au singulier; de là les termes bourguignons, un *gâtea* au lieu d'un *gâtiau;* un *châtea*, au lieu d'un *châtiau* ; un *vea* pour un *viau;* un *aignea* pour un *aigniau*, etc.

Et ici ne conviendrait-il pas de faire observer que la finale *ea*, qui se prononce *ia*, témoigne de l'origine *eau* que nous écrivons *iau* par pure fantaisie? Les anciens orthographiaient *aigneau* et prononçaient *aigniau;* or, si vous négligez l'*u* final. vous avez le pluriel *aignea*, qui se trouve être ainsi la vraie orthographe du mot. De même pour les autres termes: Un *veau* devait se prononcer un *viau*, d'où le pluriel *vea* ; un *château*, c'était un *châtiau* dans la prononciation ; par conséquent, le pluriel régulier s'écrivait *châtea* et *chaiteâ*. Je soumets cette observation sur l'*ea* (que je crois importante), aux véritables savants; c'est à eux de décider.

Si La Monnoye n'avait point tenu à dédain tout ce qui n'était pas noble ou érudit, il aurait moins ri de ses concitoyens dont il parle ainsi : « Ils croyent que, comme au lieu de *veâ*, de *beâ*, de

(1) Traduction : Tous ces gens portant des rameaux, des bouquets et d'autres affûtiaux.

carreâ, il n'y a pour parler correctement qu'à dire *veau, beau, carreau*, il n'y ait de même, au lieu de *laisseâ* (lait), de *brôquereâ* (bondon), de *creichereâ* (crachat), qu'à dire *laisseau, broquereau, crachereau*, etc. » La Monnoye a le tort, disons-nous, ayant mis la main sur un fait aussi significatif, de n'y voir que simple matière à moquerie. C'est d'instinct que les langues se forment sous le coup du besoin et l'aiguillon de la nature ; là, rien d'artificiel. Les Dijonnais qui transformaient la terminaison *ea* en *eau* appliquaient naturellement, instinctivement, la loi de changement de cette terminaison. Ajoutons que, de plus, ils avaient, par ignorance, le tort de croire qu'ils ramenaient, ce faisant, les termes ci-dessus à du pur français, ces termes étant du pur patois bourguignon, tandis que *veâ, beâ* et *carreâ* sont des mots à la fois bourguignons et français, n'ayant subi en Bourgogne que le changement du signe de pluralité, qui, sans doute, n'a pas été usité en français, tandis qu'on trouve dans cette dernière langue une terminaison *el* (un *châtel*, un *véel*, un *hamel*) peu connue des bourguignons (1).

Pour le fantaisiste M. Ignare, voici ce que les terminaisons *au* et *eau* lui ont inspiré : — « *Ces diphthongues étaient réputées comme trop sourdes par le patois bourguignon.* » Voilà qui n'est pas mal imaginé ! Ainsi le petit doigt de ce savant lui a révélé que le patois répudiait *au* et *eau*, tandis que presque partout cette terminaison se trouve en faveur (voyez Molière et tous les auteurs comiques); seulement dans les comédies la terminaison

(1) La modification d'*al* final en *aux* (un *cheval*, des *chevaux*) a-t-elle été usitée dans nos régions ? Il nous semble que non.

est écrite, comme on la prononçait, *iau*. Poursuivons : « lequel (patois bourguignon) dans les désinences en *eau* supprime l'*u* et accentue *e* et *a*. » Le patois ne supprime aucune lettre, n'en déplaise à notre fantaisiste, puisque c'est une langue parlée et non un ensemble de signes écrits ; il a simplement changé *iau* en *ia* au pluriel comme nous l'avons dit plus haut. Quant à accentuer l'*e*, cela n'a aucun sens, attendu qu'ici *e* se prononce *i*, et forme corps avec *â* qui est la voyelle accentuée.

M. Ignare poursuit en attribuant la terminaison *el « au dialecte, »* et la terminaison *eau* à la *« langue française »;* c'est encore une fantaisie de notre savant qui, par malheur, a oublié de lire La Bruyère disant : « L'usage a altéré les terminaisons anciennes; de *scel* il a fait *sceau* ; de *mantel*, manteau ; de *capel*, chapeau : de *coutel*, couteau ; de *hamel*, hameau; de *damoisel*, damoiseau ; de *jouvencel*, jouvenceau, etc. ; et cela sans que l'on voie guère que *la langue française* gagne à ces différences et à ces changements. » Mais, M. Ignare n'a que faire de La Bruyère; il croit son génie bien au-dessus d'un écrivain qui n'a laissé qu'un petit volume, tandis que, lui, a accouché de gros et nombreux in-8° !

Ag. — Les Bourguignons prononçant et écrivant d'ordinaire *aig*, très peu de mots commençant par *ag* sont à signaler ici.

Aga, (regarde). Ce mot, encore usité en Bourgogne, l'était ailleurs également, car La Monnoye en parle ainsi : « Panurge, dans Rabelais, l.IV, c. 67, dit en bon Tourangeau à Frère Jean : *Aga, men émi.* » — On rencontre aussi *Aga* dans

Molière. (Acte II de *Don Juan.*) En Bourgogne, *aga don* est le cri des bergers quand ils veulent éveiller l'attention de leurs chiens et les lancer sur les bestiaux qui s'écartent. M. de Chambure conte ceci dans son glossaire du Morvan: « Le curé de G... interrogeait un jour un enfant sur son catéchisme et lui disait: — *Où est Dieu ?* Au lieu de répondre, l'innocent montrant un crucifix suspendu à la muraille, répondit: *aga-lu !* — regarde-le. » — M. Ignare n'ouvre pas la bouche sur tout ceci, lui qui parle de tout sans motif la plupart du temps, et qui, pour trancher du savant, nous apprend qu'*aga* est une sorte d'impératif, « venant du grec *agadzeïn,* admirer ! » Hélas, ce n'est pas le lieu d'admirer, mais de rire de tant de fatuité et de bêtise !

Dans les œuvres de La Monnoye (t. II), on lit: « *Aga,* mot dont le vulgaire se sert pour marquer *l'étonnement* ou *l'indignation,* ne vient pas du grec *agaomai*; ce n'est pas non plus une interjection comme *aha,* mais un mot corrompu du verbe ancien *agarder... Hagard,* qu'on a sans doute originairement écrit *agard,* vient du même verbe. Nous disons tous les jours que des gens sont bien *regardants,* quand ils sont trop difficiles (parcimonieux), qu'ils veulent trop choisir, etc. » — Il semble que le pluriel d'*aga* soit *adé* ou *adié,* pour *agadié,* regardez.

Agaçai, provoquer, impatienter, irriter, exciter. Nous ferions volontiers venir ce verbe de *aga,* les petits bergers poussant ce cri à satiété pour exciter leurs chiens contre *lai motenaille* ce qui finit par importuner, mais il y a une autre étymologie.

Encore ici le savant M. Ignare nous régale de

grec, et même de celtique, ce qui agace. Ecoutez plutôt :

« *Agaçai...* Le mot grec *Akadseïn* signifie *piquer, irriter*. Les Celtes, voisins de la colonie (1) de Marseille, avaient vraisemblablement pris à ce peuple (*quel peuple?* aux Grecs, sans doute) leur mot *akadseïn* qu'ils ont converti en celui de *hega*, chicaner. Un autre mot breton, *agac*, pie, d'où notre expression vulgaire *aigaisse*, vient de ce que, etc. » Arrêtons là cette étrange citation où l'on nous montre les Bretons *voisins des Marseillais*, et où la fantaisie de l'auteur s'égaye à traduire *akadseïn* par ce que vous venez de lire, tandis que nous savons tous que ce verbe signifie *aiguiser*, rendre un objet aigu, pointu. Mais le comble, c'est de faire venir aussi le mot *agasse* de ce même verbe « *parce que l'apparition de la pie passait jadis pour être d'un fâcheux présage.* » Ainsi, avant d'avoir connu le mot grec *akadseïn*, les Celtes ne savaient comment nommer la pie, oiseau de mauvais augure aux yeux du lourd et superstitieux Romain, ce Prussien de l'antiquité (2), mais peut-être oiseau fort indifférent aux Celtes.

Du reste, comme le mot agacer est français,

(1) Au mot *colonie*, il convient d'ajouter *grecque*.

(2) Virgile dit *cornix*, la corneille, et non pas la pie; de plus, notons que ce n'était qu'*à gauche* (sinistra), que la corneille passait pour être d'un funeste présage; de même pour le *pivert* (picus), tandis que *le corbeau*, se montrant *à droite*, offrait un mauvais augure. Pour les pies, on en élevait beaucoup à Rome, où on les instruisait à parler, à saluer les puissants du jour d'un mot aimable ; à dire: *Ave*, *Cæsar*, sur le passage de l'empereur, etc. Les pies tenaient lieu alors de nos perroquets.

on le trouve dans tous les dictionnaires ; Burguy pense qu'il vient de l'ancien haut allemand *hazjan*. Voyez, d'autre part, ce qu'en dit Littré. En Bourgogne on prononce *aigaiçai* et *agaiçai*. Ainsi *ein fru var agaice lé dan*. Quant aux *agaisse* ou *aigaisse* (pies), il est très probable que l'italien *gazza* lui a donné naissance ; c'est le même nom avec, l'*a* qu'on pourrait qualifier de superflu, placé devant le mot, selon l'usage ancien de la Bourgogne et d'autres pays français, où l'*a* de l'article féminin s'est incorporé au nom. Nous en avons déjà parlé. (M. de Chambure remarque que, dans le Morvan, on appelle la pie-grièche, *agasse-tambourinette*.)

Mais en voici bien d'une autre ! Nous quittons le *Glossaire* de notre savant M. Ignare pour ouvrir son *Vocabulaire*, et nous y trouvons que ce n'est plus d'*akadseïn* mais d'*agadseïn* que vient agasse. Et pourquoi cela ? Parce que « la pie passait pour un oiseau d'un fâcheux présage, *ce qui me fait naturellement prendre note du mot grec* agadsô *qui, d'après la définition du* Dictionnaire *d'Alexandre, signifie:* je vois avec admiration ou avec chagrin. » Pour nous, c'est avec pitié que nous voyons un homme tenir un pareil langage et mettre le comble à ses sottes fantaisies par ces lignes où le mot *jaiqueriâ* (qui pour tous les Bourguignons signifie *jaque* ou *geai* (1), mais non pas pour notre savant, dont la traduction est *pie*), provoque de nouveau en lui la démangeaison étymologique : — « On l'appelle aussi *aigaisse*, dit-il.

(1) Un *jaiqueriâ* (un geai) *jaicaisse* ; on tient ici l'origine du mot jacasser, qui n'est autre que *jaique*. Dans le poème de *lai démantelure de Tailan*, on lit ce vers :

« Vo caquetin comme dé jai. »

Cette dénomination vient *vraisemblablement de l'italien* gazza. » Ainsi, ce n'est plus ni du celtique ni de la langue grecque, mais de l'italien que nous vient le terme *agasse!* Chacun se demandera, après de telles variations, quel diabolique esprit anime notre malheureux glossateur et le pousse à débiter des séries de drôleries pour en venir à dire, tout d'un coup, ce que tout le monde dit, à savoir qu'*agasse* vient de *gazza*? Cet exemple est-il assez topique? Peut-on porter la fantaisie au delà ?

Notre homme achève par ces mots: « Mon brave compagnon barôzai, — *M. Benoît* — dans *sa collaboration de la bulle Ineffabilis* (1), avait la plaisante idée de désigner le pape sous le nom d'*Aigaisse IX.* » Mais comment traduire autrement le nom de *Pie* que portait le prédécesseur de Léon XIII? Aurait-il fallu dire *Jaiqueriâ?* M. Benoît s'est bien gardé de confondre le geai avec la pie. et il a eu mille fois raison, quoiqu'en puisse penser l'ami du « *brave barôzai.* »

De son côté, un Bourguignon d'*Is-d'su-lai-Teille*, le docteur *H. B.*, a fait une fable qu'il a intitulée: *l'Aigaice et l'Agle* (les anciens disaient *Aille*) et dont voici les six premiers vers:

Eine Aigaice gran palouze
Vai treuvai l'Agle ein maitin,
Disan, en chouignan, lai pieurouze:
Seigneu, je ne seu gare eurouze,
Mon home meige son butin
Aiveu dé gouigne et dé catin.

(1) La bulle *Ineffabilis*, au sujet du dogme de l'immaculée conception (1854), a été *virée* en Bourguignon par l'abbé *Lereuil*, et non par le fin patoisant Charles Benoist. Celui-ci n'a guère fait, je crois, que *l'ôde ai lai*

Notre Caquet-bon-bec poursuit, en accusant son « *hôme* » d'être aussi un brutal qui la roue de coups de bec, mais le roi des « *Ouzia* » répond :

Celai ne me regade pa.

Cette réponse ne déconcerte nullement la vindicative mégère; elle présente alors au roi son mari comme un mécontent qui critique le gouvernement de Sa Majesté l'Aigle ; cette fois elle pense avoir touché le roi et appelé sa vengeance sur la tête d'un sujet prêt à la révolte; mais le Prince généreux ou assez malin pour deviner le piège, lui répond encore :

Qu'â que celai vo fa?
Celai ne vo regade pa.

Alors le moraliste de s'écrier :

Fôre çai dan tai pôche, Aigaice,
Et ton môché po dessu,
Car trô sôvan tu ne jaicaice
Que po fare du bru.

Comme le *barôzai* Benoît, le Dr H. B. dit *Aigaice* et non pas *jaiqueriâ* ou *jâque*, ainsi qu'on le voit. Personne n'a jamais confondu ces deux appellations qualifiant deux oiseaux différents, quoique de la même famille.

Ne quittons pas encore l'*agasse*, (oiseau qui paraît avoir porté bonheur aux poètes bourguignons), sans détacher ce court passage de l'*ébaudisseman dijonnoi* d'Aimé Piron (poème de l'an

vierge Mairie qui a été mise en tête de la publication de la bulle. C'est dans cette *ôde* qu'on lit :

Lé concille et note Sain-Peire,
Aigaisse neuveime du nom.

(Prononcez *ôdieu* pour *ode*, et *concille* en mouillant les *ll*.)

1682), où se trouve notre *bavarde* (Kissa), comme disaient les Grecs :

> Aipré lor, dôze peti paige
> Efeutai come dé z-imaige
> Que Marjau ven.....
> Osi dispô que dé z-aigaisse,
> En totevillan de lo faisse
> Menein in criquet tô gani
> De livrée et de ragoni (1)

N'est-elle pas charmante, cette comparaison qui nous montre les petits pages *légers comme des pies* qui sautillent ? Mais voici que le savant M. Ignare survient pour tout gâter, toujours avec sa maudite science ! Ne s'avise t-il pas de prétendre que *ragoni* « répond à l'expression anglaise *rag* qui signifie *chiffon* et dont nos ancêtres du xve siècle ont façonné une sorte de diminutif ? » Antérieurement le même farceur disait, dans son *Glossaire :* « *Ragoni* ou *raconi*, dans la langue des Trouvères *raconatëir*, etc. » Ainsi, au gré de sa fantaisie, les mots changent d'aspect et d'origine !

(1) *Traduction:* — « Après eux, douze petits pages attifés comme ces images que Marjaud vend...., aussi légers que des *agasses*, en tortillant (remuant avec ondulations) leurs fesses, menaient un criquet tout garni de boissons et de viandes apprêtées. » — *Livrée* est un vieux mot qui avait diverses acceptions ; ici le sens serait *mesure de boisson, qu'on offre.*— (V. Burguy) —Pour *ragoni*, on peut l'entendre dans le sens de viandes rassemblées, de morceaux réunis, formant amas, comme le mot ragot l'indique (en français ragoût). Cependant *ragoni* ayant tout à fait l'aspect d'un mot italien, serait-ce trop hasarder que d'indiquer comme origine le mot *ragni* ? Des *ragni*, ce sont des toiles d'araignée,

Le terme de *ragoni*, en tant que supposé anglais, nous amène droit à *Ainicrôche*, et à une série de mots que notre savant prétend faire découler de l'anglais ; ce sont, avec ainicroche, *chonne*, *floquet*, *frimousse*, *frisque*, *gonai*, *layette*, *loup-garou*, *ragoni* et *traicaisse*. Il le dit expressément à la p. 25 de son *vocabulaire* : « Ils ont les uns et les autres leur origine anglaise *suffisamment* justifiée en mon vocabulaire. » Cette *suffisance* nous ayant paru suspecte, nous avons eu la curiosité de la contrôler en nous reportant à chacun de ces dix mots. Rien, hélas ! de moins justifié que cette superbe affirmation ! Ni l'histoire, sur laquelle s'appuie notre fantaisiste, ni ce qu'il dit autre part, ne prouvent que les dix mots bourguignons en question aient la moindre parenté avec l'anglais. Notons, du reste, que les termes *anicroche*, *frimousse*, *frisquet*, *layette*, sont français, et que Littré fait venir *anicroche* de *croche* et de *hane*, car on trouve le mot ainsi employé dans le vieil auteur E. Deschamps.

par extension des filets ; et, comme on était en plein mois d'août 1682 lors de la cavalcade dont il s'agit, il faudrait entendre alors que le petit cheval (le criquet) était *garni* d'étoffes (vêtu de livrée) et de filets pour *évairai* les mouches. On dit encore aujourd'hui *garnir* un cheval pour signifier qu'on lui met ses harnais. Il est vrai que Piron emploie *garni*, vers la même époque en parlant de tables couvertes de rôtis :

Po lé rue tôt i rejonfloo
De taule bé *garnie* de roo.

Bien mieux ! Dans un Noël, il nous montre les maîtres et maîtresses d'hôtel de Dijon, se rendant à la crèche *garni* de char (*chair*), de pain, de vin.

Libre au lecteur de choisir entre les deux sens que nous venons d'indiquer.

Pour notre savant bourguignon voici ce qu'il avance : « *Ainicrôche*, obstacle imprévu. — C'est *vraisemblablement* (1) un mot que les Anglais ont livré aux Bourguignons quand ils s'allièrent à eux au commencement du xve siècle (traité de Jean-sans-Peur à Calais avec l'Angleterre en 1416, et à Arras en 1420), et avaient des hôtels à Dijon. — En effet, les deux mots anglais *any crooked* signifient *quelque chose* d'accroché. » Nous ignorons si les anglais ont eu des hôtels à Dijon, (cela paraît peu vraisemblable, car les derniers ducs de Bourgogne habitaient d'ordinaire les Pays-Bas, et vinrent fort peu visiter la capitale de leur duché) ; mais voilà le poète champenois Eustache Deschamps, mort en 1410, qui connaissait et employait ce mot ; il était donc en usage depuis longtemps ailleurs qu'en Bourgogne? Inutile d'insister. Si M. Ignare avait eu plus de souci de l'histoire bourguignonne, au lieu de s'intéresser aux hôtels soi-disant anglais à Dijon, il aurait fait des recherches sur les demeures flamandes, car il y a eu pas mal de Famands envoyés par les ducs dans leur capitale, et il est à croire que quelques expressions des Pays-Bas ont pu se greffer sur l'idiôme bourguignon, d'autant que les hommes d'armes des ducs fréquentaient beaucoup, de leur côté, les Flamands. Cette recherche, qui pourrait être curieuse et non infructueuse, est encore à faire. Mais reprenons la suite de nos mots selon l'ordre

(1) Plus haut l'auteur avançait qu'il avait *suffisamment justifié* ses étymologies ; mais, dans le corps du dictionnaire, à chacun des mots il dit : *vraisemblablement*, ou *il me semble*, ou bien : *j'aime mieux la dérivation anglaise*. Quel farceur !

alphabétique et laissons là les *frimousse*, *loup-garou*, etc , prétendus anglais ; nous les retrouverons plus tard.

Agaiter, dans M. de Chambure, pour signifier *guetter*, ainsi que *aguet*, offrent un exemple de l'*a* superflu au commencement des mots. — La guette, l'échauguette étaient des lieux organisés dans les châteaux et places fortes, où se tenaient les guetteurs, ajoute M. de Chambure. Il aurait pu dire encore que *guette* s'employait également pour *guetteur*, comme on le voit dans le joli conte de *la Musette* : « Eulx là doncques arrivez ordonnèrent *un guet* sur ung arbre qui leur devoit dire quand, etc. *Ceste guette*, ainsi mise et logée, dist qu'elle feroye bon devoir. » Ainsi, au xv[e] siècle, on employait le terme de *guette* pour indiquer le lieu où l'on plaçait la sentinelle, et la sentinelle elle-même.

Pour le terme *échauguette*, je voudrais chercher ici une petite querelle à Littré qui se montre vraiment par trop inconséquent et un peu trop allemand. Il dit : « *Echauguette*, espèce de guérite *en bois*, placée sur un lieu élevé et où l'on met *une sentinelle* ; etc. » L'échauguette n'était pas d'ordinaire en bois, mais en pierre ; tous les châteaux avaient leurs échauguettes ; ces lieux de guet étaient pour *plusieurs*, et non pour *une* seule sentinelle. De plus, le mot s'appliquait aux veilleurs ; et la preuve c'est que Littré donne les exemples suivants : « *Mil* eschargaite... Commandée fut l'eschauguette à ceux d'Athènes ; *Trois mille* hommes veillèrent. » Et l'étymologie, elle-même, — *schaar*, troupe, bande, — (étymologie de Littré, non la nôtre), indique assez le sens de pluralité attaché à ce mot.

Ceux qui ont vu les échauguettes des vieux châteaux (et, dans l'arrondissement de Semur, la plus jolie échauguette se trouve tout au haut de la porte d'entrée du château de Posanges), tous les visiteurs des châteaux, disons-nous, ont dû remarquer que ce sont de petites salles en pierre, où l'on pouvait même faire du feu, comme dans un corps de garde ; ce petit corps de garde était la guette où se tenaient les *eschars ;* d'où le vieux mot *eschargaite,* devenu plus tard *échauguette.* Mais qu'étaient-ce que les *eschars?* De pauvres paysans, des vignerons, des laboureurs, tous *retrayants* des châteaux-forts, et à ce titre tenus de faire bonne garde sur les murailles, comme on le sait par maintes chartes et même par des poèmes, tel que celui de l'*ébôlation de Tailan.* (Nous aurons plus tard à nous expliquer sur la provenance et le sens du mot *eschar;* aujourd'hui il nous suffira de dire que La Monnoye le fait venir de l'italien.) Ainsi l'échauguette ou mieux l'*eschargaite* était la guette des eschars.

Par extension, dans le *Vorgille virai,* et dans *lai requaite de Jaiquemar,* on voit qu'on disait aussi *sonner la guette,* faire une bruyante sonnerie avec les instruments à musique, les tambours peut-être, pour avertir le guet en cas d'alarme.

Une pièce de 1629 renferme ces vers :

> Lé z'auboi, pormin lé trompette,
> Menin pu de bru que lai guette.

Et, au liv. II de l'*Énéide* :

> Aidon i m'évaille en sursau,
> De mon lei je ne fei qu'ein sau ;
> Ai pone étoo-je su mé paite
> Que *j'antandi senai lai guaite.*

Le docte M. Ignare qui ne peut même, par manie fantaisiste autant que pédante, s'astreindre à copier fidèlement un texte, prétend que Delmasse a dit : « *Conai lai guette,* » ce qui est un faux et une ineptie. Delmasse a tout simplement copié le vers : Et *j'antandi senai lai guaite*; seulement il a omis d'indiquer où il prenait sa citation, ce qui a induit notre savant à croire qu'elle était du cru de Delmasse, et vite il s'est permis de la falsifier, selon ses habitudes.

Agie, adj., se dit pour *âgée*. Ainsi l'on trouve *pognie* pour poignée, *cognie* pour cognée, etc. Cette terminaison est à noter.

Agie, subs., dans M. de Chambure, signifie *évier*, mot qu'il serait tout aussi correct d'écrire *aivier*, l'origine des termes *aige* ou *agie*, *aive*, *aigue*, etc., étant la même, à savoir l'*aqua* des Latins qui devait se prononcer *agua* par le peuple (1). Le mot français *aiguière* vient de là, ainsi que son diminutif bourguignon *aiguero* que La Monnoye a employé dans ce quatrain, sorte d'épitaphe ironique, composée par *Gui* (c'est-à-dire par lui, La Monnoye) pour son amie défunte, Blaizotte :

> Passan, *Bliaizôte* â dan le crô,
> Le prôve *Gui* di qu'ai l'â quite
> De li jetai de l'eâ benite,
> Ai n'y é pu ran dan l'aiguero.

Observons qu'*age*, *aigue*, etc., ont servi à désigner des localités, des pays. Dans *la Côte-d'Or*, un village non loin de Sombernon s'appelle *Agey*,

(1) Les lettres *q* et *c* adoucies en *g* se retrouvent dans plusieurs mots : *aigle* (aquila); *aigu* (acutus), *aiguille*, *aiguillon*, etc.

sans doute parce que ce lieu a de l'eau, tandis que les alentours en manquent. Il est surprenant que Clément-Janin ne donne pas, comme sobriquet aux habitants de ce pays, le terme de *renouillei* ou *gueurnoillei*, à cause de l'eau. Il se contente des épithètes de *tondus* et *biquetei*, ajoutant : « *Biquetei* se dit aussi pour naïf, imbécile.
« Au catéchisme, le curé demande au petit Pierre combien il y a de sacrements :

« — *Vô l'saivé bé; poquoi don qu'i vô l'dirô?* réplique le *biquetei*. — Et, comme le curé insistait : « *Hé bé*! fait Pierre, *vô, combé que n'y ai de dan ai l'eurche?* » — (Combien y a-t-il de dents à la herse ?) — Le pasteur ne put répondre, et voilà comment Gros-Jean en remontre à son curé. »

Cette anecdote est piquante, mais le sobriquet qui y donne lieu n'est pas connu malheureusement à Agey. L'instituteur du pays, auquel nous avions posé diverses questions, nous a répondu ceci par lettre :

« Le village d'Agey s'appelait en 1497 *Aigey* (1). L'ancien château existe encore... En 1559 le seigneur s'appelait *Jacques des Comtes de Vintimille;* Agey était une *messerie*... Il y a effectivement de l'eau à Agey ; le ruisseau s'appelle *la Sirène* et est alimenté par d'assez nombreuses sources... Les habitants d'Agey appelaient ceux de *Remilly* les *Biquetei*, tandis que ceux de Remilly qualifiaient les gens d'Agey de *Pironiâ*. Je n'ai pu découvrir le sens de ce sobriquet. »

(1) C'est bien ce que nous pensions ; le mot *aige*, eau, se retrouve là tout entier. On sait que l'*y* s'ajoute d'ordinaire aux mots qui désignent un lieu ; c'est l'adverbe consacré : *aige-y*. — Il va de soi que M. Ignare ne connaît ni *agie*, adj., ni *agie*, subs.

Agriabe, et *agriablieu* (agréable). — J'ai entendu ce mot en Bourgogne, et ne le vois signalé nulle part, ainsi que le mot (1) *agônizai* (en français agonir) dans le sens d'*abléger* (2), accabler. Ainsi on dit *agônizai queiqu'ein* d'injures (de *sottises*, selon l'expression populaire).

Agrippai. — C'est le mot français; dans l'ancien langage, c'était *agrapper*, mot composé de *a* explétif et *grappe*, pour *graffe* et *griffe*, par le changement assez fréquent du *p* en *f*. Dans le vieux théâtre français on lit : « *Grippes* de fer aigues, etc., » pour *griffes* de fer. Selon M. Ignare *agrippai* signifierait *prendre violemment*, et *gripai* simplement prendre. C'est encore là de la fantaisie. Si je dis à quelqu'un : « *agripe don l'mur* ; » je veux lui faire entendre de *saisir* le mur, ses doigts recourbés formant crocs ou griffes. — Agripper donne, comme *grippe*, l'idée d'une action non pas *violente*, mais *vive, rapide* : il m'agrippe au passage. Tout le monde connaît *Grippeminaud*, ce chat qui jette si vivement les pattes sur les deux plaideurs.

Aha. — Ce mot se trouve dans Lamonnoye au mot *aga*. Pour faire étalage d'une science qui consiste à copier Burguy, en l'estropiant, notre *doctime Ignare* nous régale de *ahanères*, terme inconnu des Bourguignons. Il prétend que c'est le latin *terram ahanare* qui aurait engendré l'expression *ahaner*. Mais, ce parler de basse latinité

(1) Je trouve, au dernier moment, *agônizai*, signalé par *M. Rablet*, dans son opuscule sur le patois de Bourberain.

(2) Voir sur ce mot la page 16, à la fin de la remarque.

ne serait-il pas au contraire un latin calqué sur un terme barbare, formé lui-même de l'onomatopée *han?* Ne sait-on pas qu'on a ainsi latinisé presque tous les noms de nos ancêtres Goths et Burgondes? Il faudrait donc prouver par des textes antérieurs au IVe siècle de notre ère que l'expression *terram ahanare* était en usage dans les Gaules. Voyez, du reste, ce que dit Littré sur cette étymologie, et l'édifiante citation prise à la pièce de Froissart, intitulée « *Buisson de joncée :* » — Tu n'as ne femme ne enfans.... ne terre, ne *ahans*, etc.

Ahers. — Notre *glossofantaisiste* a pris ce mot dans Burguy; il est inconnu des Bourguignons patoisant...

Par le peu de mots que nous venons d'étudier, on voit que d'omissions, et surtout que d'altérations, offrent les *Glossaire* et *Vocabulaire* du massacreur de la langue bourguignonne; jamais, croyons-nous, pareils méfaits ne s'étaient produits nulle part et en aucun temps.

Qui voudrait en dresser un catalogue complet emplirait un livre entier! Rien que les citations de textes estropiés formeraient la matière d'un opuscule.

Pour notre part, soit dans le *Réveil Bourguignon*, soit dans notre *Aimé Piron*, soit dans les *quatre lettres* qui suivent, nous avons dénoncé quelques-unes de ces ineptes fantaisies. Le malheureux Ignare (nous l'avons déjà démontré) ne comprend même pas le sens des titres de certaines pièces. C'est ainsi qu'il croit que le poème *Les*

Chats (les friands) *de Nouvelles*, doit se lire et s'écrire *le Chat* de nôvelle. Qu'entend-il par *le chat* ? Dieu seul le sait ! Quant au *Véritable V..., de Godô*, cette priapée digne d'être placée à côté de la fameuse ode de Piron, il devient chez lui : le véritable *vie* ! (1).

Quand notre homme pille Delmasse (ce qu'il fait tout le long de ses dictionnaires), c'est sans intelligence. Ainsi, pour ne pas quitter la lettre *a*, nous lisons dans le *vocabulaire ignarien* les lignes suivantes :

« *Anflicutai*, engrosser ; sans aucun doute les deux mots latins *inflare cutem* ont contribué à cette expression, etc. » Et il poursuit en citant le passage du Virgile viré donné par Delmasse (qu'il a soin de ne pas nommer) ; et le malheu-

(1) La preuve manifeste que notre homme ne sait pas le bourguignon, c'est qu'il écrit, p. 291, de son *Vocabulaire* : — « Baillé *loupo* desu, » expression qui pour tout le monde est : « *Baillaî lou po dessu*, » c'est-à-dire *donner le pardessus* (plus que la bonne mesure) ; et qu'il traduit par : « Donner *dans la bosse*! » — Plus fort encore si possible. Il fait venir *totô* du breton (p. 145 de son *Glossaire*) et il entend ce mot par *souliers*, ajoutant pour preuve ce vers de l'épisode de *Cacus* dans le Virgile viré — « Ai prin son totô ai pognie. » Voyez-vous Hercule prendre *sa chaussure* à la poignée pour se battre contre Cacus ? car le vers précédent le dit : « *Harcule en fu tan iritai* » qu'il prit, etc. Tout le monde entend bien ici que *totô* signifie *massue*, et il ne viendra à l'esprit de personne qu'Hercule portait des souliers. Au reste le vieux poète, *Aimé Piron*, dans son Enigme de Rhétorique, dit très net et très clair : « Ce *totô*, c'at éne *mailloche*. » Nous pensons que le sieur Ignare ne se relèvera pas facilement de ce coup de massue-là.

reux ne s'aperçoit pas qu'il a mal lu le manuscrit, et qu'il estropie le vers, porté à *neuf* syllabes par le fait de son ignorance :

Anflicutéré Mar en parsonne!

Cet *Anflicutéré*-là est tout simplement un barbarisme, comme le fameux *éfanti*, dont nous avons parlé ailleurs (1). Voici ce que Delmasse a écrit :

« *Anflieuteré*, verbe formé d'*anflieure* (enflure), etc. » Cette fois nous comprenons, et le vers devient correct :

Jusqu'ai tem que cartaine none
Qu'*anflieutéré* Mar en parsone
Véne vo pondre deu gémeâ.

L'idée d'*enflure* va parfaitement avec l'image de la grossesse ; et, dans le *Menou d'or*, il est dit des filles enceintes qu'elles sont *boranfles*. Mais, puisqu'il s'agit d'enflure, pourquoi ne pas accepter tout simplement le verbe *anfliai*, et lire *anflieureré*, au lieu d'*anflieuteré*? C'est une correction que nous proposons au texte de Delmasse ; quant au barbarisme d'*anflicutéré* du triste Ignare, qui prend les e pour des c, il faut le clouer au pilori, comme les paysans clouent sur la porte des granges les oiseaux de nuit. Cela donnera à réfléchir aux gens de l'espèce *ignarienne*.

(1) Et le fameux *cor-ton-ton* (qui signifierait *cor de chasse*) tandis que le vrai texte est *cor taulon*, courts talons ! (Voir à ce sujet la pièce : *le Réveil de Bontan*, que nous avons publiée chez Darantière). — Et que dire du joli mot *Totillô*, — cet ancêtre de nos petits pains au lait, — devenu *Totitô* dans l'affreux Vocabulaire ignarien !

Encore un mot, car j'aurais regret de ne pas dire ce mot-là avant de finir. Nous étions tout à l'heure (Voir la remarque de la page 39) dans la société d'un héros demi-dieu, *Hercule*, et d'un monstre géant, *Cacus* ; hé bien, il faut que je signale à l'attention du lecteur le mot *ocle*, qui a le sens de *géant*, de monstre, et peut-être d'ogre (*orgre* se dit encore aujourd'hui dans bien des campagnes pour *ogre*, ce qui fait songer à *orcus*, monstre venu ou produit des Enfers).

Dans le *Retour de Bontemps*, un des Bourguignons qui sont en scène, s'adressant à un astrologue géant, lui parle ainsi, en désignant son gigantesque chapeau pointu :

Ma, disé-no voi, *Monsieur l'Ocle*
Porquei poté-vo tan de socle (*cercles*)
Ai lantor de vote çarveâ ?

Autre exemple. — Dans la description des Titans, où il est question de Typhée, d'Encelade et de Pélore, l'un des vignerons dit : « — Lai morbei, vequi troi peû *ocle*. »

De même dans le *Virg. vir.* (liv. VI), en cet endroit où il est question des Géants, qui ont tenté l'escalade du ciel, le poète dit :

Cé grô z-*ôcle*, que tô le monde
Fuïoo de çan leue ai lai ronde.

Plus moyen, après ces trois exemples (1), de douter du sens du mot *ocle*. Maintenant, qu'on lise ce que conte le vocabulaire *ignarien* sur *ocle* et *oclai*, et l'on avouera que tout ou presque tout dans ce livre dépasse les bornes de la plaisanterie.

(1) Ailleurs on lit : « *Dé z-ôcle* (des monstres géants) *de tôte lé sote montein lai gade* » auprès de la porte des Enfers (Virg. vir., liv. VI).

Ici, nous allions écrire le sacramentel *sat prata bibère*, et cependant il faut bien rire encore un petit coup avec *pique-nôgue* ou *pique vou nôgue*. C'était un jeu de devinette analogue à notre *pile ou face*, ou bien quelque chose d'assez semblable à *pair ou impair* à mains fermées, ou bien encore au *jeu de la courte paille*. Cela saute aux yeux quand on a lu *Joyeusetai su le retor de lai bonne santai du roi* (1687), où Aimé Piron invite, par ironie, les « *Borgeois dé z-eû*, (c'est-à-dire les citoyens de la république de Venise), à passer leur temps à jouer « *ai pique ou nôgue*, — *ai lai moure*, etc. » Cela est plus clair encore quand on voit, — dans la pièce intitulée *le Retour de Bontemps* (1632), — ce passage significatif :

O, o ! voz éte ein Estrelôgue?
Si vo juin *au peique-nôgue*,
Daime, vo gaignerain beacô;
Vô devenerin *(devineriez)* tô d'in cô
S'ai l'y airô *nôgue* vou *pique*.

Or, savez-vous ce qu'écrit sur *Pique-nôgue* le fantasque auteur du *Vocabulaire* déraisonné? — « *Pique vou nôgue*, dit-il, signifie *jour ou nuit* ! » Et pourquoi *pique* doit-il signifier *jour?* « Parce que, dans le Berri, on dit *pique du jour* pour la pointe du jour. » Eh, quoi, il était nécessaire d'aller dans le Berri pour trouver cette locution? Mais partout on dit : *à la pique du jour!* et cela n'a aucun rapport avec le jeu de *Pique ou nôgue* (noir ou blanc). Et savez-vous à qui nous sommes redevables de cette expression, selon notre extravagant auteur? « *Aux troubadours* ! » Sans les troubadours, nous n'aurions jamais connu la moure, ni le pique-nôgue, jeux (surtout le 1er) très goûtés des marins de la Mé-

diterranée qui jouent encore à *la moure* (sorte de jeu analogue à celui que nous nommons *le doigt mouillé*, si nos souvenirs sont exacts). Enfin, pour faire gober ses bourdes au candide lecteur, notre farceur va chercher deux vers dans *lé chai de nôvelle* (poème d'Aimé Piron, qu'il se garde bien d'indiquer), et, comme ces deux vers ne parlent pas de jeux, il espère qu'on interprètera ce passage par son fameux « *jour ou nuit* ». Voici la citation :

Cé jan vorrein, en estrôlôgue
Saivoi quan ça *pique vou nôgue* (1).

Eh, certes, à quoi bon être astrologue pour savoir s'il fait jour ou nuit? C'est donc là une niaiserie pure. Il est évident que *les friands de nouvelles* voudraient deviner *de quoi il retourne*, comme on dit. De là, leur désir d'être savants comme des astrologues, afin de pouvoir lire l'avenir et savoir ce qui se passe à la Cour de Louis XIV. Tout ceci est clair, comme le jour; c'est notre brouillon fantaisiste qui, sur ce point, ainsi que

(1) Le texte que nous avons eu entre nos mains, quand nous avons publié *lé chai de nôvelles*, porte *pigue* au lieu de *pique*. Est-ce une faute du copiste, ou bien une lettre adoucie avec intention par Aimé Piron? Nous ne savons. En tout cas, disons que le terme *pique* entre encombinaison avec nombre de mots : *pique-bô, pique-môche*, etc. Pour *pique-nique*, nous croyons que c'est le mot *pique-nôgue* prononcé par les marins anglais selon le génie de leur langue; sur ce point, nous sommes en complet désaccord avec Littré. Pour nous, il n'est pas douteux que les marins de la Méditerranée aient été les inventeurs des jeux dont nous venons de parler. Le sens de *pique-nique* a seul été modifié par les Anglais.

sur quantité d'autres (dont nous parlerons bientôt), s'efforce de faire la nuit en tronquant ou falsifiant les textes.

Ainsi, qui peut douter qu'il n'y ait une découpure écourtée et une falsification voulue dans ce passage : « *Aulai*, appeler à haute voix. En français *héler*; l'interjection *hé* paraît être la racine du verbe. » En quoi *hé*, peut-il être la racine de *aulai*? Observez, du reste, qu'*aulai* veut dire *aller*, et non pas *appeler* ; mais, comme notre fantaisiste tient à ses fantaisies, il a, avec préméditation, estropié et isolé le vers qu'il cite :

Ai nos aulein d'où je sortein.

Ce vers ainsi arrangé signifierait selon notre homme : « *ils* nous *demandaient* d'où nous sortions. » Or, si l'on ouvre, à la p. 10, la prétendue *histoire de l'idiome bourguignon* par le même auteur, on y lit ceci :

Vou nos *aulin*, d'où je sortein.

C'est-à-dire : « *où* nous *allions*, d'où nous sortions. » Ce *vou*, qui trahissait le faux sens attribué par fantaisie au verbe *aulai*, a disparu dans le *vocabulaire* déraisonné pour faire place à *ai* (ils). Au reste, si l'on rétablit le texte dans son entier, il ne peut y avoir aucun doute. Le poète a dit :

Y no demandi qui j'aitin,
Voù nos aulin, d'où je sortin.

Ce qui signifie pour tout le monde : « Il nous demanda qui nous étions, où nous allions, d'où nous sortions. » Ces deux vers sont extraits de *lai démantelure de Tailan* ce qui n'empêche pas

l'inqualifiable falsificateur d'écrire ceci : « Dans ce vers d'*Aimé Piron* (lai démantelure de Tailan) *aulai* a le sens de *demander.* » Ainsi, Aimé Piron, qui est né en 1640, se trouve, par la volonté du sieur Ignare, l'auteur d'un poème paru en 1611 ! N'est-ce pas un comble ?

Nota final. — Delmasse, auquel nous nous sommes plu à rendre une pleine justice au début de ce petit travail, n'est pas toujours un auteur sûr à consulter (1); il a commis, hélas, plus d'une bévue ! Ne lui est-il pas arrivé d'unir *sia* (qui est le *oui* et le *si* des Bourguignons) avec *no,* particule

(1) Nous croyons de notre devoir d'affirmer que Delmasse ne s'est pas trompé quand il a cité les vers du *Virgille viré* dont nous parlons à la page 40. Le manuscrit que possède la bibliothèque de Dijon donne bien le verbe *enfleuteré*, qui se prononce, comme l'écrit Delmasse : *enflieuteré.* Voici le texte du manuscrit :

Jeusqu'ai tan que certaine None
Qu'*enfleuteré* Mars en parsonne,
Veine vo pondre deu Jemeâ ;
Romulu seré le pu beâ.

En parcourant ce premier livre du *Virgille viré,* nous avons trouvé les vers suivants :

In *Jaiquereâ,* dedan sai caige,
Ne causeroo pa daivantaige.

Ces deux vers confirment ce que nous avons avancé aux pages 28, 29, etc., sur le babil (*lai jaiquesserie*) des

négative en usage dans certains villages au parler dur, où ce *no* remplace le doux *n'a* (non) et le *nenn'a* (*nanni* dans nombre de villages et de bourgs); en sorte qu'il a fabriqué cette monstruosité *no-sia*, c'est-à-dire *non-oui*, non-sens le plus épouvantable qu'ait jamais renfermé un glossaire en quelque langue qu'on puisse l'imaginer, fût-ce en javanais! Mais n'aurait-ce pas été un piège de sa part? piège tendu aux dérobeurs de mots, aux détrousseurs des humbles glossographes qu'on pille en oubliant de les citer? Peut-être bien; dans ce cas, il aurait pleinement réussi, car nous lisons ce qui suit dans le *vocabulaire ignarien*: « *no-sia*, — corruption de *non-sit* latin! etc. » et l'honnête détrousseur s'est bien gardé de nommer Delmasse, dans la pensée de montrer, ici encore, sa jolie science. Que le *no-sia* reste donc tout entier à sa charge puisqu'il s'en est si finement emparé, et que cette énorme bourde s'ajoute à toutes celles dont il est le très spécial inventeur.

— P. 7, nous avons cité un passage de M. Nisard sur la traduction de quelques sermons de saint Bernard; on remarquera que le mot *renommée* était alors *noméie*; or, nous venons de nous apercevoir que, tout à côté du *no-sia* de notre indécrot-

geais. Aimé Piron, de son côté, place ces oiseaux sur le même rang que les pies à propos de leur *parler*. Il dit :

Lé *Geai*, lé z-Aiguaisse, lé Miale (*merles*),
Lé z-un sûble (*siffent*), lé z-aute *pale*.

Ainsi, sur tous les points, le triste inventeur de barbarismes bourguignons, le falsificateur et l'estropieur de notre langue, se trouve condamné par tous les textes de nos bons rimeurs et poètes patoisant.

table fantaisiste, s'épanouit le mot *nomée* qui n'est rien autre chose que le vocable *noméie* estropié. Ainsi s'étale à toutes les pages du vocabulaire ignarien le massacre, non seulement du patois bourguignon, mais aussi du prétendu dialecte de cette langue. Que penser de tant de méfaits, de tant d'attentats commis de gaieté de cœur par un homme qui se dit *membre des académies de Dijon, Lyon,* etc. etc. Est-ce possible que des gens qui se respectent, aient accepté un pareil *savant* dans leurs sociétés ? Si oui, que penser alors de ces doctes cénacles ? On y est donc admis d'après le poids des livres et l'énormité des fautes?

FIN



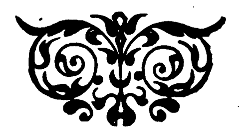
IMP. F. CARRÉ

Et vous expliquez ce dernier vers par : « *N'a jamais besoin de couvet.* » Qu'est-ce que cela veut dire ? Il est clair que le poète parle de certains (trouvez le mot), situés plus bas que le nombril. Vous m'entendez. La source qui coule au bas de ces nombrils-là *n'a jamais besoin* ou *faute de couvercles*, c'est-à-dire *qu'elle n'en manque jamais*. Avouez, Monsieur, que vous jouez de malheur dans vos traductions, comme dans vos étymologies et vos explications. Je comprends maintenant comme il se fait que vous ne trouviez point de gaillardises dans les poèmes d'Aimé Piron.

J'ai bien l'honneur de vous saluer, Monsieur, en vous faisant observer que l'entrée de Condé à Dijon eut lieu le 11 avril 1660 et que l'*Heureux retour* parut avant cette date, tandis que l'entrée de la reine à Paris n'eut lieu qu'au mois d'août. Voilà un point qui vous avait échappé.

J. D.

Dijon, le 25 juin 1886.



Alençon. — Imprimerie F. GUY, 11, rue de la Halle-aux-Toiles.

LETTRES

A UN

Savant Bourguignon

DEUXIÈME LETTRE

PRIX : 1 franc.



EN VENTE

A DIJON, CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1886



LETTRES

A UN

SAVANT BOURGUIGNON

DEUXIÈME LETTRE

Monsieur,

Il est évident que vous n'aimez pas l'allégorie, que ses voiles sont, à vos yeux, plus épais que celui de la déesse Isis, et cependant, Lemercier n'a-t-il pas dit :

« L'Allégorie habite un palais diaphane? »

Il fallait vous mettre au pourchas de la *Nymphe Isabelle*, et, si ses jupes vous semblaient trop opaques, les lui retrousser; alors vous aurait apparu son *ventre cornu* comme dit notre Bonaventure des Périers en ses *Contes*, sans voiles d'ordinaire, mais non sans moralité parfois, ni sans grâces souvent (1). Peut-être aussi la

(1) On trouve dans ces contes *Peau d'âne*, qu'on retrouve dans Perrault; *Le Savetier Blondeau*, qui fournira à La Fontaine sa fable du *Savetier et du Financier*; l'histoire de la femme qui portait une

Nymphe eùt-elle eu « *les talons un peu courts* », selon l'expression de notre même des Periers, terme que connaissait fort bien, de son côté, Aimé Piron, ce qui vous aurait servi à élucider le problème allègorique (1), le *cutimblô* ayant du bon en telle occurrence.

Mais, puisque je viens de faire allusion à certaine poésie d'Aimé Piron, je ne résiste pas au plaisir d'une citation. Et, de fait, vous le savez, Monsieur, nos poètes bourguignons, si délicieux en leur patois, tournent rarement avec bonheur une pièce en français. Or, celle-ci, quoique française, n'est point sans mérite. Chanson... c'est une chanson...

Ma Philis

Air : *Des belles de nuit qui toussent.*

Philis est belle à tous égards;
Sa gorge surtout nous attache
Ce qu'elle en montre à nos re-
[gards
Fait juger de ce qu'elle en cache.

Mais si nous descendons plus bas,
Pour le chanteur, c'est lettre
[close ;
J'ai bien peur qu'il ne soit, hélas,
Jean qui ne peut... ou qui ne
[l'ose!

Ensuite viennent les genoux
De cet objet charmant et rare;
A votre avis qu'en dirons-nous?
Grand bien fasse à qui les sé-
[pare!

Enfin, voulez-vous tout savoir
Pour terminer ici ma glose?
Nature, qui sait tout prévoir,
Lui fit *courts les talons*... pour
[cause!

Voilà, Monsieur, qui sent fort les dames de Dijon, qui viennent danser avec Condé, découvertes, comme Vénus, « *jeuqu'au brulô*! » — Dans tout ceci, vous le voyez, je me joue en faisant allusion à ma précédente

potée de lait; c'est le thème que développera notre fabuliste dans *Perrette et le pot au lait*, etc. — (Bonaventure des Périers naquit à Arnay le-Duc (Côte-d'Or) et mourut d'une mort tragique en 1544. L'abbé Papillon s'est montré beaucoup plus équitable envers ce frère jumeau de Rabelais, que M. de la Monnoye dans ses remarques sur les *Contes et nouvelles* de notre auteur.)

(1) Des Périers a connu *le vin gris*, comme Aimé Piron. Demandez à son moine, qui répond par monosyllabes : « Quel pain mangez-vous? — *Bis.* — Quel vin beuvez-vous? — *Gris.* »

lettre; je lui « *baille le bouï* », et j'en viens à l'objet de notre conversation d'aujourd'hui.

Vous avouez avoir... *lâché,* un peu à la légère, le bon Aimé Piron, que vous aviez désigné, tout d'abord, comme le père des poèmes patois de 1660. Si vous ne l'aviez abandonné que cette fois-là, Monsieur, je serais enclin à l'indulgence. Qui n'a failli, en telle matière, une fois par aventure? Mais en 1671, mais en 1711, vous retombez dans le même péché. Vous êtes donc récidiviste! Or, vous savez, Monsieur, où mène aujourd'hui la récidive. Examinons votre cas, il est grave.

En 1671, paraît l'*Entretien en forme de dialogue français et bourguignon entre un vigneron de Dijon et un soldat*; Piron, à cette époque, a 31 ans, et vous ne revendiquez pas l'œuvre comme étant de lui? Vous escamotez la question; vous fuyez le débat, en jetant à la façon des Parthes ce trait tout au bas de la page 254 de votre *Histoire de l'idiome bourguignon* : « Fevret de Fontette donne les initiales (supposées de l'auteur de la pièce) C. D. L., et impute l'ouvrage à Claude de Launay, mort à Dijon en 1729 ». Quelle plaisanterie, Monsieur! Ce Delaunay naquit à Dijon en 1656, c'est-à-dire qu'il avait à peine *quinze* ans quand parut l'*Entretien*! Voilà, Monsieur, un de ces rapprochements de date terribles, et assurément bien faits pour ouvrir les yeux aux moins clairvoyants (1). Ajoutez à cela, je vous prie, que ce Delaunay n'a guère été qu'un cuistre, un être nul en fait de bourguignonisme, puisqu'il n'a jamais rien produit qu'un ouvrage très plat, intitulé : « Réflexions sur le *Pater,* l'*Ave* et l'*Angelus.* — Dijon, Michard, 1697. » — Allons, allons, Monsieur, il faut nous chercher un autre auteur que celui-là à l'*Entretien* de 1671, si vous n'acceptez pas Aimé Piron; et, pour faciliter vos recherches, je vais mettre, ici, sous vos yeux, les noms de nos poètes *patoisant* durant ce fécond XVII[e] siècle, où la race bourguignonne reverdit

(1) L'argument des dates est sans réplique, Monsieur. Vous vous en êtes servi une fois contre Charles Nodier, qui attribuait à Aimé Piron trois pièces de vers dont l'auteur est sans doute Malpoy. Voyez votre volume, p. 238. Pourquoi n'avez-vous pas poursuivi vos recherches, une nomenclature des dates à la main?

en sa langue, comme aux plus beaux jours. — Tableau de vingt-quatre auteurs *barôzai barôzant* :

1° *Jean Richard* (commencement du XVIIe siècle);
2° *Legouz de Vallepelle*, (id).
3° *Chaingenay* (pour mémoire);
4° *Pierre Malpoy*, meurt en 1644:
5° *Guillier*, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle (V. Delmasse);
6° *Bénigne Pérard*, meurt en 1658;
7° *Etienne Bréchillet*, vers 1660;
8° *C.-B. Morisot*, meurt en 1661, à 69 ans;
9° *J.-B. Foulon de la Chaume*, meurt en 1665, à 41 ans;
10° *Jean Nicolas*, meurt en 1681, à 71 ans;
11° *Jean Godran*, meurt en 1683, à 77 ans;
12° *Jean Flory*, meurt en 1692, à 58 ans;
13° *Pierre Richard*, meurt en 1701, âgé de 71 ans;
14° *Pierre Dumay*, meurt en 1711, à 85 ans;
15° *Aimé Piron*, meurt en 1727, à 87 ans;
16° *Bernard de la Monnoye*, meurt en 1728, à 87 ans;
17° *Françoise Paschal* } publient des Noëls vers 1708;
18° *Nicolas Hervy* }
19° *Claude de Launay*, meurt en 1729, à 73 ans;
20° *F. Jacq. Tassinot*, meurt en 1730, à 76 ans;
21° *Philibert Lambert*, meurt en 1731, à 67 ans;
22° *Paul Petit*, meurt en 1734, à 63 ans, dans son année climatérique, n'ont pas manqué d'observer nos aïeux;
23° *Philippe Joly*, meurt la même année, 1734, à 70 ans;
24° *François Petitot*, meurt en 1735, à 80 ans.

Telle est la liste des auteurs connus (1); on pourrait la gonfler de plusieurs autres noms qu'on voit apparaître dans les poèmes et dans les Noëls d'Aimé Piron;

(1) Plusieurs de ces noms demanderaient un commentaire. Il faut vous reporter, Monsieur, à Papillon, à Delmasse et à la *Galerie bourguignonne* de MM. Muteau et Garnier, pour tous les éclaircissements. — Nous avons omis dans notre liste la personne qui, en 1675, a publié des *Noëls* sous les initiales de Mlle F. C. Vous pensez, sans doute, comme moi, qu'elle n'est pas l'auteur de l'*Entretien* en question.

mais je doute, Monsieur, que vous trouviez là un esprit assez distingué pour lui *imputer*, comme vous dites, l'œuvre de 1671. On ne sait, du reste, en quelle estime vous la tenez, cette œuvre, car vous vous contentez de dire : « On assiste, en la lisant, aux éternelles disputes « des gens de guerre avec leurs pauvres hôtes, les « vignerons. » Mais, il me semble que c'est une petite comédie du plus haut ragoût que ce prétendu *Entretien*. Rien ne s'oppose à ce qu'on mette cette pièce sur la scène, et peut-être a-t-elle été jouée en son temps (1).

N'insistons pas sur tout ceci, et passons, si vous le voulez bien, à la date de 1711, où parurent, à un mois d'intervalle, les deux *Mausolées;* là on pleure la mort du Dauphin, que la petite vérole, l'irrespectueuse, se permit d'emporter à l'âge de 50 ans, je crois, et là vous êtes pour moi l'objet du plus vif étonnement; car vous y donnez la preuve d'une versatilité d'esprit que l'on sent incurable, poussée à ce point. Et d'abord, je voudrais relever une de vos phrases. Vous dites : « Il paraît qu'on donnait le fouet aux écoliers à cette époque, si l'on en croyait les réflexions de *Breneâ* sur le mot *catafalque.* » Quel mystère est-ce là ! Eh quoi, en réfléchissant sur le mot *catafalque*, on trouve cette chose merveilleuse que les Jésuites d'alors donnaient la fessée à leurs élèves? Cela passe toute imagination, Vous aurez voulu faire entendre qu'à l'occasion de ce mot inconnu aux deux vignerons qui sont en scène, Breneâ a dû dire (et il a dit en effet) :

« Je ne croi pa que dan Dijon
Ce mô-lai se trôve en usaige.
Peut-être que dan le côliaige (*collége*)

(1) Pour être juste et complet, je dois dire, Monsieur, qu'après avoir signalé le motif de la pièce (c'est une querelle entre un soldat et un vigneron) vous parlez des plaintes qu'on trouve dans cette pièce et dans les productions populaires du XVIIe siècle, au sujet des logements; mais il en a toujours été ainsi ! les gens de guerre ont toujours malmené et pillé l'*habitant!* Relisez certaines chansons du XV[e] siècle, et vous serez édifié. Notre Des Périers, au XVI[e] siècle, ne commence-t-il pas ainsi un de ses contes : « Au temps que les soudartz vivoient sus le bonhomme, ilz vivoient aussi sus la bonne femme. Ilz pilloient, ilz ruynoient, ilz destruisoient tout. » Vous entendez bien : ***sus le bon homme,*** c'est ***Jacques Bonhomme.***

Vou ç'a qu'on feusse tan de cu
Ai l'i peuro étre entendu. »

A la bonne heure! Maintenant je comprends, et je poursuis : « Le Père Joly (je vous cite) avait donné le plan de tous les ornements (du catafalque et des autres décorations de l'église des Jacobins), et voici le portrait du Père Joly par le poète. » La phrase est peu soignée: *Le Père Joly* avait donné,... et voici le portrait du *Père Joly*... Mais glissons sur ce point pour nous arrêter à celui-ci : « Le portrait du Père Joly *par le poète.* » Quel est ce poète? Nulle part vous ne le nommez. Est-ce Piron? On ne sait. Dans tous les cas, il est clair que l'auteur du *Mausôlée de Monseigneu le Dauphin dan l'église dé Jaicôpin* passe, à vos yeux, pour être une autre personne que le Père Joly lui-même. Cependant, tout d'un coup, on apprend par une remarque que « Papillon attribue les deux Mau- « solées au Père Philippe Joly, dominicain; » et que le motif que vous aviez d'abord d'en douter, « c'est que « la première de ces deux œuvres renferme un éloge « des talents du P. Joly. » Ainsi, dans le grand texte, vous parlez d'un autre poète, et dans le sous-texte, c'est-à-dire dans vos remarques, vous *lâchez* le malheureux auteur, qui ne peut être que Piron, n'est-ce pas?

Il est manifeste que le style décèle le poète, et depuis la récente publication des deux Mausolées, ce n'a été qu'un cri parmi les littérateurs : « Pas de doute possible! C'est du Piron des bonnes années! » Ou bien : « Ils sont spirituels et *très pironiens* les Mausolées. » Ou bien encore : « Ces poèmes portent la marque de Piron. Le vin est bien du même cru que celui des autres pièces, l'*Enigme*, l'*Evaireman*, etc. Le bouquet est assurément bourguignon et *Pironien.* » Et les personnes qui sont de cet avis (c'est le mien aussi), se nomment *J.-J. Weiss* (1), *Crouslé,* professeur d'éloquence à la Faculté des lettres de Paris; *Gustave Mer-*

(1) M. J. J. Weiss, le premier de nos critiques aujourd'hui, a fait ses basses classes à Dijon et y est revenu, à l'âge de 28 ans, comme professeur d'histoire à la Faculté des lettres. Il connaît donc la Bourgogne et Dijon en particulier.

let, le brillant professeur de rhétorique du lycée Louis-le-Grand; *Emmanuel des Essarts*, de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (1); *Alphonse Bard*, substitut du procureur de la République à Paris, bourguignon de race; *Paul Mabille*, encore un bourguignon, docteur ès-lettres, professeur de philosophie au lycée de Vesoul; *Jules Troubat*, aujourd'hui bibliothécaire au Palais de Compiègne, éditeur des œuvres choisies d'Alexis Piron, etc.

Vous le savez, Monsieur, plus d'une fois notre Aimé Piron s'est répété, plus d'une fois même il s'est copié textuellement. Si l'on recherchait bien au travers de ses autres poèmes, on trouverait à coup sûr des traces de procédés, ici et là, identiques à ceux des deux Mausolées. Voyez; dans *Joyeusetai*, par exemple, ne lisons-nous pas ceci :

Pendan lai neu é Codelei
Lé Peire, ossi bé que lé Fraire,
I terminire pu d'aiffaire
Qu'on ne fero en trente jor... »

Piron, coutumier de ce procédé élogieux, ne manque pas de le reproduire quand il s'agit de louer le Père Joly, qui, à l'improviste,

« En moin de troi jor et troi neu
É composai cette machaigne...
D'aibor, sarpe en main et cognie,
Ai l'é dressé un piédestau... »

Dans *Phelisbor éclaiforai*, ne trouvons-nous pas :

« On ne sero, quan on i panse,
Faire éne aissé grande dépanse
Por un tei feu. — Tu é raison... »

Dans le *Mausôlée* :

« Si jaimoi, en France, on peu faire
D'ôvraige si bén entendu ?
— On n'é pa aissé dépandu
D'arjan por un pairoail ôvraige. »

(1) Auparavant, professeur à la Faculté de Dijon.

Autre exemple. Dans le *Mausôlée*, vous connaissez ce vers charmant :

« Chantan, risan, etc. »

Or, si vous ouvrez *Monmélian tarbôlai*, n'y remarquez-vous pas ces vers d'une analogie frappante, qui témoignent de la même démarche d'esprit :

« Ai s'érréti su éne plainche
Por se miré é flô d'arjan
Et faire le drôle en risan. »

Notez, Monsieur, qu'il faut que le procédé soit dans la pensée du même auteur; car, ici, il s'agit de la jolie fable (un peu trop délayée peut-être) du *Chien* qui, en nageant, voit son image dans l'eau, et lâche la proie pour l'ombre. Piron le fait sortir de l'eau et monter sur une planche d'où il « se mire é flô d'arjan, et fai le drôle en risan. » Alors il laisse tomber sa proie à la façon du corbeau; vous devinez le reste.

Il m'a suffi, Monsieur, d'ouvrir trois poèmes pour y trouver, vous le voyez, des marques non douteuses d'analogie avec les Mausolées. Mais, j'aurai beau démontrer, clair comme le jour, que nous tenons bien ici du pur Piron, vous m'objecterez toujours Papillon. Toutefois vous êtes-vous demandé quelle autorité cet auteur avait en la matière? S'il a été soucieux de rechercher à qui appartenaient des poèmes dont les péres ne s'étaient pas publiquement déclarés? S'il n'attribuait pas telle et telle œuvre à tel et tel sur simple oui-dire? Enfin, si, dans sa pensée, toutes ces sortes de productions n'étaient pas considérées comme inférieures, et presque sans importance? Il me semble que nous avons un témoignage, en ce sens, de sa propre main. En effet, ne s'exprime-t-il pas ainsi à la fin (il n'a daigné parler qu'*à la fin*, observez déjà ce point, Monsieur) de l'article consacré à La Monnoye ; « Il ne crut pas même indigne de lui de s'instruire dans l'ancien patois de sa patrie ! » Ainsi La Monnoye *daigna* s'intéresser à la langue de son pays! C'est une « *singularité* », ajoute le même Papillon, dont il voulut conserver la mémoire dans ce distique latin ;

« Divio me genuit ; retinet Lutetia. Franco,
Argolico, Latio, Burgundo carmine lusi. »

Ah ! parler latin, voilà qui était merveilleux aux yeux de l'abbé théologien ! Le latin, c'est la langue de l'Eglise et des savants de l'époque : cette langue est noble de haute noblesse. Aussi, quand les Anges ouvrent la bouche, ils parlent latin ! Le français ne vient qu'après ; c'est un langage bourgeois, ou de petite noblesse de robe, et les Anges dérogent déjà en employant cette langue dans les *Noeï*. Mais, jamais, au grand jamais, ils ne condescendent et ne descendent jusqu'à ce roturier, de petite *extrasse*, le Bourguignon ! Fi donc, ce serait profaner leur saint organe, ce serait décheoir et se mettre au rang des manants, des vilains ! Telle était, Monsieur, la sacrée hiérarchie des langues, et l'abbé Papillon nous témoigne assez qu'il partageait l'opinion régnante. Voulez-vous l'émerveiller, parlez-lui d'une épigramme latine faite par M. de la Monnoye quand il recevait encore la fessée au collège des Jésuites à Dijon ! Admirez comme il vous aiguise sa belle plume d'oie, pour élever, du coup, La Monnoye au rang de Martial ! De son côté, oyez la Monnoye s'exprimant dans le *Ménagiana* sur le compte d'un homme qui fut son ami et son conseil, nous dit-il : « Dumay a été l'un des meilleurs poètes latins de notre siècle. » Et ailleurs : « Toutes les compositions françaises de cet auteur ne sont bonnes qu'à supprimer, mais il primait dans la poésie latine. » Rien, Monsieur, rien de son *Vergille virai* ! Pas un mot de l'*occasion perdue recouvrée* (de Corneille, croit-on) et virée en Bourguignon par le même Pierre Dumay. Si La Monnoye a gardé le silence sur ce point, il paraîtrait que Dumay, lui, ne se serait pas tu au sujet des *Noeï* de son ami. Il aurait dit : « Les vers de M. de la Monnoye, dans le patois bourguignon, témoignent qu'il n'en avait qu'une légère connaissance. » Vous voyez que Dumay eût volontiers dit des chants de *Guy Barôzai* ce que celui-ci pensait de ses vers français : ils sont bons à mettre au cabinet. Le plaisant, c'est que la postérité est survenue, qui a jugé assez médiocres les vers français de M. de la Monnoye pour leur faire subir le même sort qu'il réservait à ceux de Pierre Dumay. L'un et

l'autre ne vivent plus que par leurs vers bourguignons. Sur ce terrain encore la postérité a nivelé les rangs ; nous estimons également et les *Noei* et le *Vergille virai*, et, si nous avons un reproche à leur faire, c'est de n'être pas assez patois.

Le dédain de l'abbé Papillon pour le poésie nationale des Burgondes, s'accuse encore par la brièveté des notices qu'il consacre aux auteurs de nos chers petits poèmes. A peine quelques lignes très sèches de biographie; puis, vite, il passe à la nomenclature des ouvrages dont il estropie souvent les titres. Nulle recherche à cet égard! Il attribue la même pièce à des auteurs différents, ou bien il suppose gratuitement une collaboration entre eux. Il fait mourir *Bénigne Pérard* en 1558, tandis qu'il trépassa en 1658, comme le témoigne l'élégie que lui consacra son ami *Etienne Bréchillet*. Sur celui-ci, il dit simplement et lestement qu'il « vivait au milieu du siècle dernier, » puis il passe (1). Et voyez comme il vous expédie l'abbé *Paul Petit*, parce que cet excellent bourguignon n'avait publié ni vers grecs, ni poésies latines : « Nous n'avons de M. Petit que les *amusements* suivants : *Virgile virai*, etc. » Et, de même, pour le dominicain qui nous intéresse tout particulièrement, le père *Philippe Joly*. Il se hâte de publier la liste des pièces en patois « *qui sont venues à sa connaissance*. » Et, vite, au galop, pour s'en débarrasser, il lui attribue *toute l'Enéide*, traduite en vers bourguignons, puis les *deux Mausolées*, etc. Il est si pressé d'en finir avec les poètes du cru, qu'il ne s'aperçoit pas qu'il a omis le Maître du chœur, Aimé Piron (2)! N'est-ce pas monstrueux ?

Dans le premier volume, en parlant de Dubois, il l'avait cependant rencontré; mais avec quel dédain il le nomme! C'est « *le sieur Piron*, son beau-frère, » dit-il.

(1) Il fait naître *Pierre Dumay* en 1647, et dit qu'il mourut en 1711, à l'âge de 85 ans. Etablissez la différence entre les deux dates et vous trouverez 64 ans.

(2) C'est le seul nom, dans le deuxième volume, qu'ait omis l'abbé Papillon. Quelle preuve manifeste du peu de soin dudit abbé en ce qui concerne la poésie bourguignonne, puisque dans ce deuxième volume il a eu à parler de cinq ou six auteurs *patoisant* et que rien n'a pu rappeller à son souvenir Aimé Piron !



Remarquez, Monsieur, ce dernier mot : Piron, *beau-frère* de Jean Dubois. Mais, au petit article, bâclé et relégué dans les *additions* (pauvre Aimé !), il dit : « Aimé Piron avait épousé, en secondes noces, Anne Dubois, *fille* de Jean Dubois, habile sculpteur. » Et c'est tout! Oui, Monsieur, dix-huit petites lignes sont consacrées, en tout et pour tout, à un poète de la trempe de l'auteur du *Bourguignon contan*, un chef-d'œuvre de huit cents vers ! Oui, dix-huit lignes, pas une de plus, pas une de moins, en partage à celui qui a tant fait de compositions poétiques sur tous les événements locaux ou généraux, durant 60 ans, que l'énumération en serait trop longue, avoue notre abbé (1). Oui, seulement dix-huit pauvres lignes pour notre grand peintre et grand chantre dijonnais, et seize pages, seize grandes pages in-folio consacrées à Jean Bouhier : une médiocrité académique!

Mais, m'objecterez-vous, Bouhier était l'un des protecteurs de Papillon, de là son extrême condescendance envers le président; de là ces détails infinis en tout ce qui touche à la respectable maison des Bouhiers. Je le veux bien; mais alors comment expliquer tant d'autres articles verbeux s'épanouissant sur des noms sans valeur! Dans cette *Bibliothèque*, voyez-vous, se presse un ramassis de nullités qui ne trouveraient accès nulle part ailleurs. Se sentant en quelque sorte chez elles, car on n'a guère construit que pour elles, à ce qu'il semble, ce vaste édifice, cet immense in-folio, elles s'en donnent à cœur joie. Rien ne les arrête. Elles occupent effrontément des pages entières. Supprimez ces vaniteuses grenouilles; songez, d'autre part, que les vraies illustrations de la Bourgogne ont des biographes spéciaux et des articles étendus dans tous les dictionnaires historiques du monde, et alors demandez-vous ce qu'il restera en propre à un dictionnaire du

(1) Le bon Delmasse, lui-même, a été blessé d'un tel procédé ; il a éclaté en ces termes : « Quoi qu'en dise le biographe de la Bourgogne, il est fâcheux qu'il ne soit pas entré dans ce travail qui lui a paru ennuyeux et superflu, *lui surtout à qui on pourrait faire ce reproche* dans tant d'autres articles de sa bibliothèque, qui, certes, n'en valaient pas autant la peine! Je vais essayer de réparer, autant qu'il me sera possible, l'omission qu'il a commise, etc. »

genre Papillon? Il lui restera les auteurs qui ont écrit pour et sur leur province, ainsi que ceux dont la langue a été celle de la province elle-même. Voilà où devrait tendre tout l'effort du *bibliothécaire*. Et c'est tout le contraire qu'a fait Papillon!

J'en étais à ce point de ma lettre, Monsieur, quand l'idée me vint de faire quelques recherches au sujet de la *Bibliothèque* bourguignonne dont nous parlons. Assurément, quelqu'un avait dû s'y intéresser lors de son apparition; quelqu'un avait, sans nul doute, donné son appréciation sur ces deux tomes volumineux; ils n'avaient pu passer inaperçus. Qu'en avait-on dit? Je mis de côté ma plume, et je relus la vie d'Alexis Piron par Rigoley de Juvigny. Presqu'à la fin de cette vie, j'appris ce que je voulais savoir. Comme Papillon venait de mourir (1638) sans avoir eu le temps d'éditer son laborieux travail, on en avait chargé l'abbé Joly, un tout jeune homme; il n'avait que vingt cinq ans! et comme, vers ce temps-là, Alexis Piron faisait quelque bruit à Paris (il venait de produire son chef-d'œuvre, *la Métromanie*), on voulut avoir sur lui une notice, et c'est alors qu'on dut s'apercevoir de l'oubli de Papillon à l'endroit du père d'Alexis. On insista donc auprès de ce dernier pour obtenir de lui une double notice, la sienne et celle de son père. Notre poète refusa longtemps d'accéder à cette demande; enfin il envoya son article qu'on n'inséra pas. De là, grande colère! Alexis, fulminant, va trouver un chroniqueur bien connu, l'abbé Desfontaines; il lui conte l'affaire, lui remet un double de l'article biographique demandé et non inséré dans la Bibliothèque-Papillon, et voici que Desfontaines publie à ce sujet une lettre de vingt pages dans ses *Observations sur les écrits modernes.*

Entre nous, Monsieur, je crois que l'ensemble de la lettre est d'Alexis Piron. Jugez-en vous-même par ce début :

« Tous ceux qui cultivent un certain genre d'érudition peuvent connoître feu M. l'abbé Papillon. C'étoit un laborieux sçavant, un curieux bibliographe, qui avoit passé sa vie à lire et à compiler... Il est vrai que si ce sçavant compilateur eût voulu se borner aux écrivains dignes d'être connus, il se serait épargné

bien de la peine. Dans ce cas, un choix judicieux lui eût peut-être fait autant d'honneur qu'une scrupuleuse exactitude ; car cette *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* n'offre pas toujours des noms célèbres, tels que les *Saumaises,* les *Fevrets,* les *Rabutins,* les *Bossuets,* les *la Monnoyes,* les *Bouhiers,* etc. La plupart sont des auteurs obscurs et ignorés :

« Multi quos fama obscura recondit. »

Auteurs dignes, en effet, du plus parfait oubli. Cependant M. Papillon en a jugé autrement, et le plus petit ouvrage, le plus chétif écrit, sorti d'une plume bourguignonne, a été précieux pour lui. Un sonnet, une épigramme, une plate harangue, une insipide élégie, ont été à ses yeux des titres suffisants pour mériter un rang dans sa matricule :

« O que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
Sont par sa docte main de la poudre tirés ! »

... La plus mince anecdote, le plus petit fait littéraire, relatif à son plan ; le plus faible écrit, le plus déplorable auteur, ont été l'objet de ses fatiguantes recherches. Paroisses parcouruës, régistres visités, enfans ou alliez des morts consultés ; journaux, Mercures, recueïls de pièces fugitives, feuilletés et compilés, voilà ce qui n'a point effrayé M. Papillon et ce qui même lui a fourni, pendant sa vie, la plus délicieuse occupation, parce qu'il était appelé à ce genre d'étude ; car, dans un certain sens, un homme naît compilateur, comme un autre naît ou poëte, ou peintre, ou géomètre. »

Cette pensée nous révèle Piron ; il l'a répétée souvent, et elle fait tout le fond de sa belle comédie. Elle lui a même inspiré le terme de *Métromanie,* car ce mot est de lui. Avant lui, on ne le trouve point chez les auteurs français. Les citations de vers sont aussi tout à fait dans ses habitudes. Donc Piron poursuit :

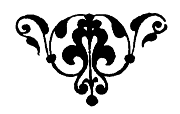
« Ce ne sont pas seulement les écrivains qui ne vivent plus à qui Papillon procure une espèce d'immortalité dans sa Bibliothèque, il assure le même privilège à plusieurs auteurs de son pays qui vivent encore, et qui, sans lui, seraient peut-être déjà morts. »

A partir de ce trait, la critique devient de plus en plus vive; elle se précise; des omissions sont signalées; enfin arrive la citation complète de « l'article curieux de François-Bernard *Cocquart.* » C'est un chef-d'œuvre de sotte vanité littéraire en plusieurs pages in-folio. Piron en a régalé les lecteurs de l'abbé Desfontaines, et encore aujourd'hui on peut en faire son régal. Ce Cocquart est le type achevé des petites « Grenouilles du Parnasse, » pour emprunter un mot à Buffon, qui ne craignait pas d'appliquer cette qualification aux Saint-Lambert de son temps.

Je vous renouvelle, Monsieur, mes salutations, et j'ai lieu d'espérer, après cette lettre, que vous *lâcherez* Papillon, en partie du moins. Cette récidive-là ne comptera pas.

Vitteaux, le 15 juillet 1886.

J. D.



Alençon. — Imprimerie F. GUY, 11, rue de la Halle-aux-Toiles.

LETTRES

A UN

SAVANT BOURGUIGNON

TROISIÈME LETTRE

PRIX : 1 franc



EN VENTE

A DIJON, CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1886



LETTRES

A UN

SAVANT BOURGUIGNON

TROISIÈME LETTRE

Monsieur,

Je vous ai mis le doigt sur les parties faibles de Papillon, et il faut bien que vous m'accordiez aujourd'hui que cet auteur n'est d'aucune autorité dans ses articles bâclés à la hâte et en quelques lignes sur tous nos écrivains favoris. Comme il vous les expédie, les pauvres poètes bourguignons ! mais comme il s'attarde complaisamment devant quantité de gens sans valeur, parce que d'aventure ceux-ci ont fait un distique latin ! Je crois même que d'aucuns n'ont rien fait du tout, mais qu'ils auraient pu faire quelque chose. Mettons cela dans notre bibliothèque, Monsieur, et soyons assurés que nous ne courrons jamais le risque de l'encombrement ni de la surcharge des rayons.

Dans le cas spécial qui nous occupe, comment l'abbé

Papillon eût-il pu contester au père Joly la paternité des Mausolées, puisque durant toute la composition de son ouvrage,il n'a pas daigné songer un moment à Piron! Même, en écrivant son long article sur La Monnoye, il ne prononce nulle part le nom du poète apothicaire (1). Un apothicaire, cela n'est pas noble ! Cela sent la roture! cela sent... La Monnoye lui-même ne dédaigne-t-il pas quelque peu son bon, franc et candide ami Piron ? En aucun lieu, il ne cherche à le nommer, tandis que, deux ou trois fois, Piron célèbre le talent de son ami dans ses poèmes. En aucun lieu de ses lettres, *Gui Barôzai,* le littérateur devenu académicien et habitant de Paris, (à partir de 1707) ne nous donne à penser qu'il s'inquiète de celui qu'il a laissé, seul, au pigeonnier de la rue du Bourg. Nulle part, enfin, dans son glossaire, paru en 1720, il ne cite ni une ligne de Piron, ni un titre de ses poèmes, tandis que Dumay s'étale aux pages 212, 216, 248, 321, 357 et 402 dudit glossaire. C'est que Dumay était du Parlement! On pouvait publiquement le nommer, faire montre d'une telle amitié, citer des vers d'un homme de robe qui voulait bien s'égayer en *virant* Virgile dans le patois de sa province. Mais, un apothicaire, fi donc! On ne le connaît qu'à certains jours, à certaines heures, dans un petit coin, pour ne pas se compromettre.

La conspiration du silence est effrayante autour d'Aimé Piron. Dans Dijon même, il ne paraît que chez les Condé, des étrangers! En quelle qualité et dans quelles circonstances ? Je m'expliquerai peut-être plus

(1) Cependant on va sans cesse répétant que c'est grâce à Piron que La Monnoye se décida, un jour, à composer des noëls : Papillon ignore absolument ce fait. Du reste il ignore, on dirait presque systématiquement, tout ce qui concerne Aimé Piron, et je crois bien qu'il n'a parlé à la fin de son livre du vieux poëte pharmacien que parce qu'Alexis Piron commençait à faire quelque bruit à Paris. Le père a servi, en quelque sorte, d'introduction à la petite notice sur le fils, dont Papillon énumère les œuvres parues et annonce la publication prochaine du *Prieuré,* etc.

tard là-dessus. Qu'il vous souvienne seulement, Monsieur, du rôle qu'auprès de ces princes jouait Santeul, un génie qui, lui aussi, avait le malheur de n'être qu'un roturier. Mais, laissons cela pour le moment, et, après Papillon, après La Monnoye, voyons Bouhier.

Piron a chanté les Bouhier (qui n'a-t-il pas chanté, cet excellent cœur !) :

« Dé Bouhié l'illeustre moison,
C'a tôjor étai l'étançon
(Côme nos archive l'ensaigne)
Dé sciance humaine et divaigne,
L'arbôtan et le reconfor,
Et, peu qu'ai fau tô dire, ancor
Le Licée, l'Airéôpaige
Dés hôme sçaivan et bé saige. »

A quoi fait allusion le poète dans ces vers ? D'abord aux nombreux membres de cette maison au gros appétit, qui occupaient des positions éminentes dans la magistrature et le clergé (1). S'ils ont peu fait par eux-mêmes, du moins ont-ils été utiles à ceux qui voulaient faire. C'est le rôle des Muses : elles ne produisent pas, elles font produire ; elles inspirent leurs nourrissons. Il y a quelque beauté à tenir ce rôle, je l'avoue. Aussi le poète chante-t-il l'illustre maison des Bouhier comme étant l'appui (étançon, arcboutant, etc.) des sciences humaines et divines. Puis, il ajoute : « Cette maison est encore, puisqu'il faut tout dire, le Lycée, l'Aréopage des hommes savants et bien sages. » Observez, Monsieur, que c'est en 1724 dans le *Mônôlôgue borguignon* que

(1) M. Girault a eu la bonhomie de faire des recherches sur « les ancêtres du *célèbre* président Bouhier. » — Mém. acad. Dijon. 1819.) Hélas ! nous ne savons que trop aujourd'hui combien tous ces Bouhier furent médiocres ! Aucun d'eux ne peut être comparé à un Brûlard, à un de Brosses, à rien qui soit *hors rangs* de cette grande assemblée qu'on appelait le Parlement de Dijon. Quant aux deux Bouhier qui furent les deux premiers évêques du diocèse constitué à Dijon (1731) au détriment de ceux de Langres, Autun et Châlon-sur-Saône, une récente publication a fait éclater à tous les yeux la pauvreté d'esprit, sinon du premier évêque, au moins du second, Claude Bouhier, son frère.

Piron tient ce langage louangeur. A cette date Jean Bouhier, *le célèbre président*, comme dit Girault (pourquoi, étant en si bon chemin, n'a-t-il pas poussé (1) jusqu'à l'illustre ?) était dans sa 51e année, et trois ans plus tard il intriguait si bien à Paris qu'on le bombardait académicien (1727) au moment même où expirait Aimé Piron, dans sa petite maison sise au coin de la rue du Bourg et de la rue de la Poulaillerie, ainsi que vous le dites quelque part, en ayant soin d'ajouter que la rue de la Poulaillerie s'appelle aujourd'hui rue Piron, ce qui m'a toujours fait supposer que la municipalité dijonnaise s'est trompée en plaçant la plaque commémorative sur la maison située à l'angle opposé au coin de la rue du Bourg, c'est-à-dire à l'angle des rues Berbisey et Poulaillerie. MM. Girault, Amanton, et d'autres encore, parlent comme vous du coin de la rue du Bourg ; c'est donc un fait certain. Alors, quelle inconséquence de votre part, Monsieur, de vous trouver d'abord de l'avis de MM. Girault et Amanton, et ensuite de l'avis de la municipalité, quand, entrant dans quelques détails, vous nous montrez la maison de Piron faisant face à l'hôtel de Guillaume de Vienne, transformé aujourd'hui en magasin d'épicerie ! Le moyen, Monsieur, de réparer votre faute, c'est d'adresser incontinent une pétition au conseil municipal, et de faire transférer la plaque là où elle doit être, c'est-à-dire à l'angle de la rue du Bourg même.

Mais revenons aux Bouhier, gens puissants, avides de places, à en juger surtout par celui d'entre eux qui obtint à son profit la création de deux évêchés, celui de Saint-Claude et celui de Dijon, et demandons-nous s'ils ont songé à se montrer reconnaissants envers Piron qui les avait célébrés, mentionnant leur maison comme un Lycée, c'est-à-dire comme un lieu de rendez-vous pour les beaux esprits d'alors. Nous touchons, ici, à la question des académies (non pas des académies de jeux,

(1) Rigoley de Juvigny va jusque là du moins ; il dit carrément : « *l'illustre* Président ! »

dont nous entretiennent souvent les auteurs des XVIIe et XVIIIe siècles, mais des académies provinciales, sœurs cadettes de l'Académie française). Or, vous esquissez, Monsieur, les premières tentatives d'une société littéraire à Dijon, et je n'y vois pas figurer le nom de Piron ! Vous nous montrez l'opulent Jean Bouhier, *le célèbre président,* réunissant chez lui huit ou dix littérateurs, et Piron, qui a signalé ce Lycée dans ses vers, Piron en est exclu ! Et cela ne vous surprend pas ? Papillon oublie *Aimé* dans sa grosse bibliothèque, et vous n'en dites rien ! La Monnoye n'ouvre pas la bouche, ne laisse pas tomber un mot sur son ami Piron, et vous ne protestez pas au nom de cette amitié même dont vous nous parlez tant ! Nous allons nous engager tout à l'heure dans la question des Académies, car il faut être complet et exact en toutes choses, mais avant tout je vous ferai observer qu'il y eut deux ou trois tentatives d'académies privées à Dijon, et que dans aucune on ne voit figurer notre bon Aimé. D'où vient cette exclusion ? La roture, Monsieur, la roture ! Piron n'était qu'un roturier ! Il n'avait pas la particule ! Il n'était pas *né,* et n'occupait aucun rang dans la magistrature.

Mais, puisque nous voici sur le chapitre des Académies, c'est le moment, Monsieur, d'examiner ce que vous avancez à ce sujet dans votre gros livre, p. 484 et 485. Tout d'abord je suis arrêté par la seconde de vos phrases, où je lis : « Ses érudits et ses poètes (il s'agit des poètes et des érudits de Dijon) se groupaient chez La Monnoye, comme chez Richelieu les premiers membres de l'Académie française, fondée en 1635. » Oui, tout le monde sait la date de fondation de l'Académie française, mais à ce moment elle n'a plus aucune analogie avec une réunion privée, partant vous ne pouvez la comparer avec le groupe La Monnoye. C'était chez Conrart (dont le silence prudent mérite d'être médité) que s'assemblaient, vers 1630, Godeau, Gombauld, Chapelain, Giry, Habert et son frère l'abbé de Cerisy; enfin, Serizay et Malleville. Ce dernier in-

troduisit chez Conrart, Faret, qui introduisit Desmarets et l'abbé Boisrobert, lequel abbé, sorte de bouffon du grand Armand, vint à en parler à son hippique patron (1), en 1634, ce qui amena l'offre de la protection cardinalesque, qu'on accepta malgré l'opposition de quelques membres. Dès lors l'Académie française était fondée. De privée la compagnie devenait publique. Vous voyez quel fut le rôle de Richelieu dans cette affaire. Quel rapport y a-t-il, je vous prie, entre ce rôle et celui que vous faites jouer à La Monnoye dans Dijon ? C'est à Conrart qu'il fallait songer, non pas à Richelieu.

Vous faites de notre littérateur dijonnais un centre ; vous prétendez que les réunions se tenaient chez lui : sur quel témoignage vous appuyez-vous ? Vous n'en fournissez aucun, et j'ai grand peur que votre fantaisie n'ait brodé ici à plaisir sur un canevas imaginaire. Vous ajoutez : « Etienne Moreau fit imprimer en 1693, chez Claude Michard, un discours sur la nécessité et sur la possibilité d'établir une académie de belles lettres dans la ville de Dijon. Les précurseurs de l'*Académie Pouffier*, un moment disjointe par la mort du conseiller Lantin, reformèrent leur assemblée dans la bibliothèque du président Bouhier. » Permettez-moi d'arrêter à ce point la citation, et de vous demander pourquoi la mort de Lantin (1695) pouvait *disjoindre* la petite réunion ? Cela ne peut s'expliquer, à mon sens, que si les réunions se fussent tenues chez ce personnage et non pas chez La Monnoye. Mais, il me semble que le Conrart de la situation était Etienne Moreau ; il faut vous le faire connaître.

D'après les documents que j'ai en mains, il y eut au moins, comme je l'ai dit plus haut, deux ou trois ten-

(1) Je dis *hippique*, parce que Richelieu était atteint d'une maladie mentale assez analogue à celle de Nabuchodonozor; il se croyait transformé en cheval et se mettait à galoper à quatre pattes dans son appartement. Ses serviteurs s'emparaient de lui, le roulaient dans des couvertures, le faisaient fortement transpirer, et, Boisrobert survenant, achevait la cure par ses grimaces et ses plaisanteries.

tatives d'académies privées. Mes autorités sont précisément le président Bouhier et Michault. Tout ce qu'a fait imprimer Bouhier peut être mis au cabinet, avec le sonnet d'Oronte, sans que la littérature française en éprouve aucun préjudice. Il n'en va pas ainsi d'un manuscrit qu'on trouve à la bibliothèque nationale, livre où Bouhier consignait les anecdotes du jour, comme les observations que les livres et les évènements lui suggéraient. C'est là que je puise mes renseignements sur Moreau. Je cite :

« M. Estienne Moreau, avocat général en la chambre des comptes de cette province (de Bourgogne), avoit une érudition médiocre, mais il avoit du talent pour l'éloquence, pour la poésie françoise, et il avoit (c'est pour la troisième fois ! vous voyez, Monsieur, que le style de Jean Bouhier est bien monotone !) il avoit l'esprit agréable. Peu après qu'il eut été reçu en sa charge, il eut un procès avec sa compagnie au Conseil privé, au sujet de quelque part qu'il prétendoit aux épices. Dans ce temps, il fit un fort plaisant rondeau contre Messieurs des Comptes, qui commençoit par ces vers :

« Les ânes allant au moulin, etc. »

« Je suis fâché d'avoir oublié le reste, que je lui ai ouï souvent réciter. Peu d'années avant sa mort, il allait souvent dans une société de femmes où il y avoit une Dlle Regnault, alors fort jolie, et qui avoit nom Magdelaine. Il lui fit cette anagramme : *Nature me démange*, et composa sur cela le rondeau suivant :

« De ma nature, on dit que je suis née
« Au dieu d'amour fortement adonnée...
« On a raison ; car, dès que j'eus quinze ans,
« Le feu d'abord prit à ma cheminée, etc. »

« Il y a aussi de lui plusieurs petits contes à la manière de La Fontaine, qui mériteroient bien d'être recueillis.

« Sa grande passion étoit d'établir à Dijon une *académie de beaux esprits, comme il y en a en plusieurs villes du royaume*. Il fit même imprimer sur cela un écrit

(en 1694) qu'il me communiqua; mais je lui prédis dès lors qu'il perdroit son temps. Non qu'il n'y eût alors en cette ville plusieurs personnes pleines de sçavoir et de mérite, comme MM. *du May*, de *la Thoison, Lantin* et *Legoux*, conseillers au Parlement, M. l'abbé *Nicaise*, MM. de *La Monnoye* et *Soyrot*, outre quelques *avocats* et *religieux*; mais le génie bourguignon n'est pas propre à ces sortes d'assemblées, lesquelles, loin d'être applaudies par ceux qui n'en seroient pas, seroient l'objet perpétuel de leurs railleries. — M. Moreau mourut en 1699, laissant peu de biens et un fils qui a fait divers ouvrages et qui a eu bien des aventures. »

Voilà pour la première académie, Monsieur, et vous voyez qu'elle ne ressemble guère à celle que vous nous esquissez dans votre gros livre. M. Bouhier ne cache pas qu'il goûte peu les projets de Moreau, le vrai fondateur. Quant à Lantin et à La Monnoye, ce sont des comparses dans l'affaire : rien de plus. Pour Piron, âgé de plus de 50 ans, vers 1694, on n'en parle pas. Si les séances se fussent tenues chez La Monnoye, croyez-vous que celui-ci ne l'aurait pas invité à faire partie de la réunion ?

Mais, le XVII[e] siècle a pris fin, et voici qu'avec l'âge, les infirmités atteignent le président Bouhier; il cherche alors des distractions à domicile et son hôtel de la rue Saint-Fiacre s'ouvre à un petit nombre de lettrés. C'est la seconde ébauche d'académie qui se forme à Dijon. Michault, dans ses mélanges historiques et philosophiques, après nous avoir appris la démission de Bouhier de ses fonctions parlementaires en 1728, poursuit ainsi : « Depuis quelques années, il (Bouhier) recevoit dans son cabinet un certain nombre d'amis choisis, avec lesquels il tenoit un jour de chaque semaine des conférences littéraires. Ce sçavant magistrat, moins occupé des affaires du Palais, ranima par son propre exemple le zèle des membres de sa petite académie. M. le baron de la *Bastie*, M. *Bazin*, conseiller au Parlement de Dijon, M. *des Forêts*, le *R. P. Hennin*, jésuite, M. *Léauté*,

aujourd'hui trésorier de la cathédrale, et le *P. Oudin*, composaient cette assemblée, dont les belles-lettres étaient le principal objet. Souvent des sçavants étrangers y ont assisté. On commençait (la séance) par les nouvelles littéraires ; on y jugeait du mérite des livres nouveaux, etc. Le nombre des associés de la petite académie ayant diminué par l'absence et la mort de quelques sujets, M. le président Bouhier y en admit de nouveaux ; les places furent remplies, en 1738, par M. l'abbé *Joly*, M. *Cocquard et moi.....* Enfin ces assemblées ne furent terminées que dix jours avant la mort de M. Bouhier, qui, malgré le déplorable état où l'avait réduit la maladie, nous reçut encore, la dernière fois, avec cette gaieté, cette affabilité et cette affection, dont il accueillait singulièrement les sçavants. » Ainsi, Monsieur, cette 2e académie privée ne prit fin qu'en 1746, année de la mort de l'ex-président Bouhier, qui eut l'heureuse fortune de laisser son fauteuil (celui qu'il occupait à l'Académie française), à M. Arouet de Voltaire. Celui-ci plus homme d'esprit que M. Leclerc de Buffon, ne dédaigna pas de parler de son prédécesseur, malgré le peu de valeur réelle que lui offrait le magistrat bourguignon. M. de Buffon, il est vrai, se trouvait dans la nécessité de louer en la personne de son précédesseur un homme d'église, *Languet de Gergy*, archevêque de Sens, supérieur d'un tas de couvents, mais inférieur en tant de matières, que l'auteur de l'histoire naturelle eut la dureté de ne pas même prononcer le nom de ce piteux académicien, en sorte qu'il consacra tout son discours au *Style*, donnant à penser par là qu'il réparait de son mieux les lacunes de son compatriote et confrère défunt. Quant à Voltaire, il loua dans Bouhier l'ami des lettres et des lettrés, puis l'érudit, et il sut faire, en passant, ce compliment aux Dijonnais : « Dijon, ville où le mérite de l'esprit semble être un des caractères du citoyen. » Pensait-il, en ce moment, à Alexis Piron qui *éternuait* contre lui de si belles épigrammes et lui rivait si bien ses clous ?

Arrêtons-nous là, Monsieur, dans notre explication des petites académies de la bonne ville des Dieux; aussi bien nous savons tous comment la vraie académie publique s'y établit en 1741, et comment, peu d'années après, elle fit parler d'elle, grâce aux sujets qu'elle mit au concours, et grâce aussi au concurrent qui obtint le prix : j'ai nommé Jean-Jacques Rousseau. Mais de toutes ces Académies, parisiennes ou dijonnaises, ni Aimé, ni Alexis, ne firent partie (1). Cela méritait d'être noté. L'un et l'autre de nos poètes furent, en quelque sorte, tenus à l'écart des sociétés. Chacun savait pour quel motif, quand il s'agissait d'Alexis, lui qui avait fait de *la ville des Dieux, la ville de l'Ode !* mais pour Aimé, loin de le considérer sous son vrai jour, on le plaçait comme sur un trône à côté des Condés, on en faisait un échevin de Dijon, (2) que sais-je encore! Vous voyez, Monsieur, combien il faut en rabattre.

Peut-être y eut-il un Piron échevin; mais est-ce notre poète ? Avez-vous fait des recherches à ce sujet ? Vous êtes-vous rendu compte de la manière que l'échevinage était organisé à Dijon et comment ce corps se recrutait depuis 1664, ou environ ? Pensez-vous que Papillon eût ainsi oublié d'abord de parler d'Aimé Piron, puis (le signalant à ses lecteurs) de leur dire qu'il avait occupé tel poste éminent, si réellement Piron avait eu ce poste ? Je vous soumets mes doutes; vous êtes peut-être en mesure de les dissiper. Songez encore à ceci, qu'un marchand apothicaire était bien peu de chose, moins encore qu'un poète. Or, votre ami Bouhier, dans ses notes, nous apprend comme on traitait les nourrissons des muses. Quand M. Arouet de Voltaire, nous dit-il, eut été bâtonné près du pont de Sèvres par ordre de certain grand Seigneur, il retourna sur le champ à Versailles se plaindre à M. le duc d'Orléans, qui lui répondit froidement : « M. Arouet, vous êtes poète, et

(1) Plus tard, très-tard, on offrit une place à Alexis.

(2) C'est Alexis qui, le premier, avança ce fait, sans pouvoir préciser aucune date à l'échevinage paternel.

vous avez reçu des coups de bâton ; cela est dans l'ordre, et je n'ai rien à vous dire. »

Sur ce, Monsieur, je voudrais vous laisser de suite à vos recherches sur Piron échevin, mais il faut que nous nous expliquions de nouveau au sujet de Delmasse. Dans ma première lettre, je vous accusais de l'utiliser beaucoup sans le nommer ; cette fois mon accusation va changer de face : vous citez Delmasse à tort et à travers dans un livre qui a pour titre : « *Vocabulaire raisonné, etc., etc.* » Voyons un peu, Monsieur, comme vous y raisonnez.

D'abord le titre *Vocabulaire* est pris à Delmasse, et vous n'en soufflez mot. Tout au contraire, pour dépister le lecteur, vous faites un étalage pompeux de tous les titres de dictionnaires qui sont tombés sous votre main, et Delmasse est noyé là dedans sous cette rubrique : « *Manuscrit Delmasse, Essai de grammaire bourguignonne. Supplément français,* n° 2820, *à la Bibliothèque impériale, document consulté par moi.* » Ce *document consulté par moi,* est une vraie perle. Mais, allez-vous me dire, à quoi bon relever ces petits travers de vanité pédantesque ; mes ouvrages en fourmillent ; mieux vaudrait me prouver que j'ai mal ou n'ai point consulté ledit manuscrit. C'est ce que je vais essayer de faire, Monsieur, quant à la mauvaise consultation.

Permettez-moi d'abord de vous dire que le manuscrit de Delmasse que vous exploitez, se trouve à la bibliothèque de Dijon sous le titre de *Vocabulaire* ; que la même bibliothèque possède également un autre manuscrit du même Delmasse, et qu'il est fort inutile d'aller chercher à Paris ce qu'on trouve à Dijon sous sa main. Mais, je le répète, vous vouliez dépister le lecteur et vous donner des airs de grand chercheur, d'érudit à trois poils, seul admis à consulter les oracles dans l'antre de Trophonius.

Mais dans cet antre on avait souvent la berlue, car on en sortait *tôt éloiri*, tout rêveur, nous rapportent les conteurs grecs. De même pour vous. Dans votre gros

livre, vous aviez pris à votre compte que *Brulô* signifiait *les yeux*; cette fois, dans votre *Vocabulaire*, c'est à Delmasse que vous faites dire cette bêtise.

Or, voici tout ce qu'on lit au sujet de ce mot dans le *Vocabulaire* de Delmasse :

« *Berullô*, nombril, omblic.

> Seroo-ce poin queique ébaillie
> Qui ai toy se feusse baillie
> Et que, pormy cé sauvillô,
> T'eusse joinct ai son berullô ? »

Ces vers (1) sont empruntés à l' « *Eglogue pastoral de N.G. pour sa réception à l'Infanterie Dijonnoise.* » Et savez-vous, Monsieur, que vous prêtez à rire quand, à la page 234 de votre gros livre, après avoir énoncé le titre de cette pièce, vous ajoutez : « On ne peut faire que des conjectures sur les initiales N. G. qui précèdent. Il y avait alors dans l'Infanterie dijonnoise, etc. » Eh ! mon Dieu, Monsieur, il n'y a rien à chercher là du tout ! N. G., c'est *Notre Gouverneur*. Ce gouverneur était alors M. de Bellegarde. Il est chanté dans le poème sous le nom de *Philire* , comme le Prince de Condé (dans la pièce que vous savez) est célébré sous le nom d'*Isabelle*. Mais, Monsieur, vous ne goûtez point les allégories ; elles vous portent malheur. Revenons donc à nos citations du *Vocabulaire* de Delmasse sur le mot *breuillô, berullô, brulô,* etc. Il continue :

« *Breuillô*, nombril — de *breuille*, intestins, entrailles. La 1re syllabe de ce mot est élidée, pendant que le son de la 2e est altéré. (Voyez *Berullô*.)

« *Ac lateri capulo tenus abdidit ensem.*

(*Enéide*, II. v. 553)

> « Tôt en li palan, jeusqu'au mainche
> Ai li forre l'épée es ainche,
> Et li baille ein si villain cô
> Qu'elle (2) soto po le breuillô. »

(1) Vous comprenez sans doute ce qu'ils signifient. Songez à *la bête à deux dos* de Maître François, comme disait Lafontaine.

(2) *Elle*, l'épée ; *soto*, sortait.

Vous empruntez, sans le dire, à l'excellent Delmasse cette citation, Monsieur, après avoir rejeté, sans qu'on voie bien pour quel motif, la première qu'il donne avec le mot *berullô*; mais comme vous êtes fantaisiste en tout, vous avez soin d'estropier le dernier vers qui n'a plus que sept syllabes, et vous transformez l'article singulier *le* en son pluriel *lé*, en sorte que voici le vers (*ai l'a jarre bé gonai!*) tel qu'on le lit à la page 90 de votre vocabulaire :

« Qu'*al* soto po *lé* breuillô ! »

Et vous avez soin d'ajouter : « Virg. vir., *ch*. II. » Depuis quand, Monsieur, y a-t-il des *chapitres* dans l'Enéide de Virgile ? Telle est votre exactitude ! Vous ne pouvez même pas vous astreindre à une copie fidèle de deux ou trois lignes !

Je reprends le *Vocabulaire bourguignon* de Delmasse et j'y lis encore ces deux lignes :

« *Brulô, breuillô*, — nombril, boyau, intestin.

« *Brullô*, — nombril. »

Voilà, Monsieur, tout ce que l'on trouve dans Delmasse ; ce modeste philologue ne méritait pas d'être traité par vous, comme vous le faites. Il y a en littérature une probité qui s'oppose à ce qu'on détrousse un auteur, comme un voyageur au coin d'un bois ; puis, quand on l'a mis à nu, à lui faire endosser un habit ridicule qu'on a soi-même fabriqué, comme celui de *brullô* dans le sens des *yeux*. Cette même probité littéraire veut que, lorsqu'un livre est fait tout entier de la substance d'un autre, on laisse en tête le nom du véritable auteur, et qu'on n'étale pas sur la couverture de l'ouvrage son propre et unique nom, en feignant (dans une préface qui veut être modeste) qu'on achève ce que Lamonnoye avait commencé. Dans de pareils cas, il faut savoir se réduire à son véritable rôle, celui d'éditeur. Bien tenu, ce rôle n'est pas sans mérite.

Agréez, Monsieur, mes civilités respectueuses.

J. D.

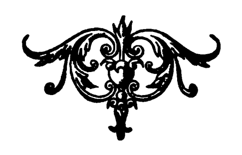
Dijon, 25 *Juillet* 1886.

P.-S. — Voici les titres complets des deux manuscrits de Delmasse :

1° *Vocabulaire bourguignon* — ou — Choix par ordre alphabétique des mots bourguignons les plus nécessaires, avec leur explication et des exemples soit pour servir à retrouver les origines de l'ancien langage national, soit pour servir à l'intelligence de tous les ouvrages écrits dans ce dialecte.

2° *Essai de grammaire bourguignonne,* suivi d'une Biographie des poètes bourguignons (chaque biographie est accompagnée de nombreux extraits des œuvres desdits poètes.)

Les deux manuscrits sont de petits in-folio. Le vocabulaire ne comprend pas moins de 502 pages.



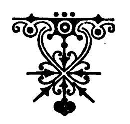
LETTRES

A UN

SAVANT BOURGUIGNON

QUATRIÈME LETTRE

PRIX : 1 franc



EN VENTE

A DIJON, CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

—

1886



LETTRES

A UN

SAVANT BOURGUIGNON

QUATRIÈME LETTRE

Monsieur,

Oserai-je dire que chez vous on va de surprise en surprise sans trouver un lieu où il soit donné de s'arrêter quelque temps afin d'y respirer un peu de cet air si bon, si salutaire, qu'on nomme l'air de la vérité ?

La vérité ! Eh, Monsieur, jusqu'ici je n'ai eu qu'elle pour soutien! Seul et sans appui dans le public, j'ai engagé, poussé par elle, une lutte qui n'est pas sans danger, et que peut-être j'eusse abandonnée si, par grand bonheur, il ne m'était tout récemment arrivé un puissant auxiliaire. C'est lui, cette fois, qui va tenir ma place, pendant que je prendrai du repos et des forces. Cet auxiliaire, Monsieur, vous le connaissez, ou plutôt vous l'avez connu, c'est Clément-Janin. Vous

n'ignorez sans doute pas quel fut son zèle, et quels son talent et son goût pour les productions littéraires et historiques concernant notre chère Bourgogne; mais peut-être n'avez-vous pas lu tous ses écrits.

Notez, Monsieur, que je suis loin de vous en faire un crime, puisque moi-même, à l'heure présente, je n'ai pas encore dans ma bibliothèque la totalité des œuvres de cet érudit et fin investigateur des choses du passé, *(du temps jadis*, comme il aimait à s'exprimer), en sorte qu'on le voyait errer à travers la Côte-d'Or, de çà, de là, semblable à une industrieuse abeille qui butinerait sur d'antiques fleurs pour y trouver des parcelles odorantes, épargnées par le temps. Mais si j'ai le regret de ne pas posséder tous les rayons de miel de cette *avette*, du moins en ai-je quelques-uns, et, chaque année, en ajouté-je à mon trésor. C'est ainsi que j'ai acquis depuis peu *les imprimeurs et les libraires dans la Côte-d'Or*, ainsi que *les sobriquets de l'arrondissement de Semur*. Ouvrons donc, s'il vous plaît, ces deux excellents écrits, et voyons si nous n'y trouverons rien d'afférent à ce qui fait l'objet de ces lettres.

Pour vous, Monsieur, le livre sur les imprimeurs ne saurait rester indifférent, car à la *table onomastique*, placée à la fin du volume, je vois briller votre nom à son rang avec indication des pages 45, 77, 87, 90, 116, 145, 148, 154, 179 et 185, où il est question de vos écrits. Ainsi vous êtes cité dix fois dans cet ouvrage. Voilà, Monsieur, ce que c'est que la gloire!

Les pages 45, 77, 87, nous apprennent que vous avez édité ceci, cela, et telle autre chose encore; passons donc. Mais voici que M. Clément-Janin, lui aussi, commence à se fâcher. Etiez-vous camarades de son vivant? je l'ignore; en tout cas, la vérité semble avoir été une divinité chère aussi à ses yeux, car à la page 90 on lit : « *Armona borguignon... par Jean Chaingenai,* « *illustrai par Jean-Jean Cornu de Chenôve.* — Ce Jean « Chaingenai était M. Jules-Isidore Coquet, ancien « secrétaire de James Demontry, *et non pas J.-J. Cornu,*

« *comme le dit M. Mignard dans son* idiome bour-
« guignon. »

Voilà, Monsieur, une première erreur relevée à votre compte, erreur d'autant plus surprenante que vous êtes quasi *Chenôvrien,* m'assure-t-on, et que vous prétendez qu'à Chenôve seul se parle le pur *Barôzai.* Ce M. Coquet vous a joué là une étrange farce s'il est vrai qu'il vous ait fait accroire que son parler était du pur d'entre les purs de la Côte, du vrai Chaingenai, quoi! Est-ce que par hasard vous ne vous y connaîtriez pas, et que sur ce point, comme sur le reste, vous prendriez de la piquette pour du Corton?

Observez que si M. Clément-Janin avait lu de plus près les pages 351 et 352 de votre gros livre, il y aurait relevé, en ce même endroit, la même erreur répétée, malgré le proverbe latin : *Non bis in idem.* En effet, si nous revenons au livre sur les imprimeurs, nous remarquons page 83, ces lignes : « *Jean Chaingenai,* « *veigneron de lai Côte ai son confraire Simon Peulson* « *de lai rue Sain-Felebar, ai Dijon, 1849,* » avec ces mots à la suite : « Cette petite pièce de *Coquet* est « rarissime. » Or, en nous reportant à votre livre, page 351, sur le même sujet, qu'y trouvons-nous? Une affirmation toute en faveur de l'instituteur de Chenôve, Cornu. Lisez plutôt : « Cette pièce en prose, dites-vous, « est curieuse par les sentiments qu'elle exprime sur « la politique du temps, à l'occasion de la diminution « de l'impôt sur le sel. *L'auteur, qui se dérobe sous le* « *pseudonyme de Jean Chaingenai est M. Jean Cornu* « *de Chenôve, ancien instituteur bien connu dans la* « *Côte pour avoir gardé les traditions de nos baro-* « *zais.* »

Est-ce que depuis 1883, époque où M. Clément-Janin vous a donné un démenti sur ce point, vous avez, Monsieur, relevé le gant? Vous êtes-vous justifié? Ou, tout au moins, avez-vous tenté une explication quelconque. Serait-ce, par hasard, M. Jean Cornu qui, lui-même, se serait avoué l'auteur des deux pièces ci-dessus?

Vous aurait-il fait cette confidence en particulier, ou bien devant témoins? Serait-ce, au contraire, simplement à la lecture du patois de cet ancien instituteur que vous l'auriez reconnu, ou encore à ses idées? S'occupait-il de politique, comme le faisait, de notoriété publique, le citoyen Coquet? Ce sont autant d'interrogations qui demanderaient une réponse.

Mais nous voici, Monsieur, à la page 116 du livre de M. Clément-Janin; elle est terrible contre vous, cette page, et, pour cette fois, je ne vois pas par quel biais vous pourrez essayer une justification, car écoutez ceci : — « Parmi les livres et opuscules édités par Antoine « Farjot on trouve : *Ebaudissemen dijonnoy su l'heurôse « naissance de Monseigneur Duc de Bregogne, 1682.* — « Par une méprise singulière, M. Mignard, dans sa biblio« graphie raisonnée de l'idiome bourguignon, donne « cette pièce *deux fois*, en 1632 et en 1682; *il est évi« dent que l'ébaudissemen de 1632 n'existe pas.* »

Vous l'entendez, Monsieur : « *Il est évident que*, etc. » Cependant vous signalez la pièce comme existant, et cela à la page 246 de votre gros livre. Vous l'annoncez donc, cela est clair, sans l'avoir vue, comme vous affirmez tant d'autres choses parce que telle est votre fantaisie, sans souci ni du respect dû au lecteur qui vous lit de confiance, ni de ce scrupule qu'exige la vérité historique chez tout écrivain. Hélas, la pauvre vérité, vous la bravez outrageusement! En effet, comment voulez-vous qu'il y ait eu un duc de Bourgogne en 1632? Le moindre écolier sait que ce mulet de Louis XIII ne pouvait avoir d'enfant, qu'il en était au désespoir, et qu'en l'an 1637 il fit un vœu, connu dans le peuple sous le nom de *vœu de Louis XIII,* par lequel mettant sa personne et son royaume sous la protection de la sainte Vierge, il s'engageait à faire tous les ans une procession solennelle en son honneur à Paris, le jour de sa fête (le 15 août). L'histoire ajoute (est-ce par malice?) qu'on donne pour cause à ce vœu la joie que le roi éprouva en apprenant la grossesse d'Anne

d'Autriche, sa femme (1). Quoiqu'il en soit la reine devint grosse, et elle accoucha, l'année suivante, d'un enfant qui fut Louis XIV.

Ainsi, Monsieur, rien ne vous arrête, ni les impossibilités historiques, ni les scrupules littéraires! Vous annoncez un ouvrage, qu'assurément vous n'avez jamais vu, par le motif péremptoire qu'il ne saurait exister, le sujet supposé, à savoir la naissance d'un enfant royal, faisant absolument défaut. Et voilà dans quelles dispositions d'esprit vous éditez une *bibliographie* que vous dites *raisonnée,* de l'idiome bourguignon! Jugez un peu, Monsieur, si vous ne raisonniez pas, ce que serait votre bibliographie! On est vraiment attristé en présence de l'abus que vous faites de la raison humaine, et l'on se sent porté à s'écrier avec Pascal : Raison imbécile, tais-toi!... Heureusement que les personnes qui ne font pas parade de bibliographie raisonnée, ou de glossaire raisonné, ont un peu plus de judiciaire que cela.

Voulez-vous savoir, Monsieur, quelle est la source de toutes ces erreurs accablantes qui fourmillent dans vos livres? De la vanité ambitieuse que vous avez eue de vouloir toucher à tout, parler de tout au pied levé, à votre guise, confiant sans doute en votre génie, et cela dans des sujets qui exigent du labeur et de la patience, et non pas de l'invention. Vous auriez fait, ce semble, un charmant romancier pour pensionnats de demoiselles, une sorte de Ducray-Duminil mêlé de Berquin, tandis que vous avez versé dans cette route pénible de la philologie qui n'était point du tout votre fait.

Suivant votre marotte, vous avez voulu porter la

1. Si je soupçonne quelque insinuation malicieuse de la part des historiens, c'est que du mois d'août 1637 au 16 septembre 1638, époque où est né Louis XIV, il s'est écoulé 13 à 14 mois; comment supposer, dès lors, que la Reine fût enceinte à l'époque du vœu? Au reste des chansons très mordantes coururent au sujet de la paternité du Roi; à Dijon un procureur, Legrand, fut pendu pour avoir traité en 1652 le roi Louis XIV de bâtard.

main sur les noëls bourguignons et donner une bibliographie des *noei* de Gui Barôzai; or, sur un point où s'est rencontré, chemin faisant, M. Clément-Janin avec vous, je suis encore obligé de constater que cet ami de la vérité est en complet désaccord avec ce que vous avancez. Reportez-vous, en effet, à la page 179 du livre sur les imprimeurs et vous y lirez ce qui suit :

« En 1815, *Cornillac-Lambert*, fils, (de Châtillon), « reprit l'imprimerie paternelle. Un des premiers livres « qu'il donna est un petit in-12 de 122 pages, intitulé : « *Noei borguignon de Gui Barozai.* 14e édition. 1817. « — M. Mignard attribue cette édition à un bibliophile « châtillonnais nommé Dubois, secrétaire de la sous- « préfecture (de l'arrondissement de Châtillon), *tandis* « *qu'elle est de M. le Dr Bourée.* La 20e édition date « de 1817, dit M. Mignard, dans son *Histoire de* « *l'idiome bourguignon ;* c'est celle de Dubois imprimée « à Châtillon avec une notice préliminaire et un glo- « saire alphabétique réduit à sa plus simple expression. « On trouve à la page 121 quelques additions aux Noëls. « — L'édition de Châtillon de 1825 ne diffère nulle- « ment de celle de 1817; seulement on y a substitué « un nouveau titre... »

Ainsi vous parlez dans votre gros livre, Monsieur; or, voici ce que vous répond M. Clément-Janin :

« Rétablissons les faits. Cornillac n'a pas donné deux « éditions des Noëls ; il n'en a donné qu'une seule, « celle de 1817, due, comme nous venons de le dire, « au savant docteur Bourée. Seulement en 1825 il « ajouta, à ce qui lui restait de cette édition, la Notice « préliminaire et le Glossaire abrégé dont parle « M. Mignard, lesquels sont de Dubois.

« Ce qui lève tous les doutes, c'est l'éloge du docteur « Bourée qu'on lit dans la notice. Ceux qui ont connu « cet homme distingué, savent qu'il était incapable de « se décerner des éloges à lui-même. Il avait le cœur « trop haut placé pour cela. Les prétendues éditions « de 1817 et 1825 ne sont donc qu'une seule et unique

« édition, *la 14e*, ainsi que l'indiquent d'ailleurs les « couvertures, malgré leurs dates différentes. »

Voilà, Monsieur, qui est parlé en véritable critique, joignant à la pénétration d'esprit la lecture attentive des textes dont vous faites si bon marché qu'on doute à chaque instant que vous les ayez lus.

Si nous passons du livre sur les imprimeurs à la petite brochure traitant des *sobriquets des villes et villages de l'arrondissement de Semur,* nous ne manquerons pas d'y relever ce passage, page 6 :

« *Bourbilly.* — Les sorciers. — Il y avait jadis, près « du château, une passerelle sur le Serain qui donnait « accès à une montée dans les bois, montée très pénible. « Là se tenaient les sorciers. Pour se soustraire à leurs « maléfices, on devait, avant de monter, crier trois « fois : « *Dan lai come du vau i seu* (1). » Alors des voix « mystérieuses répondaient :

San ton pain, san ton sau,
San té *z*-au,
De lai côme du vau
Tu ne sotiro !

« Il paraît que Messieurs les sorciers n'aimaient ni le « sel, ni l'ail, si chers aux Bourguignons ».

Et Clément-Janin fait suivre ces lignes d'une remarque qui s'adresse à vous. La voici :

« Dans son *Idiome bourguignon,* page 277, M. Mignard « cite ce vers d'Aimé Piron :

Lé larron de bô et de sau,

« et il traduit *sau* par *seaux*. C'est une erreur ; il faut « lire :

Les larrons de bois et de sel.

1. Je suis dans le *comme* ou *combe* du val. — (Bourbilly, avec son château célèbre, se trouve près de Semur. On fera bien de faire connaissance avec le château non seulement *de visu*, mais aussi en lisant la « *Notice historique sur le château de Bourbilly*, » par de Franqueville, 1871).

« *Sau,* pour *sel,* est resté dans la langue provençale,
« mais *féminisé :*

> Se partajeron l'aigo, et lou pan, *é la sau,*

« dit M. Mistral dans ses *Isclo d'Or.* »

Avouez, Monsieur, qu'il faut absolument ne rien entendre au patois bourguignon pour s'imaginer que *sau* puisse signifier un *seau,* instrument avec lequel on puise de l'eau. Et quel besoin aviez-vous de traduire ce mot-là, ce seul mot-là ? car à la page 277 qu'indique M. Clément-Janin, vous exposez l'économie du poème de Piron, intitulé le *Porvileige égairai,* et vous arrivez à cette citation, après avoir dit qu' « il paraît que du « temps de ces bonnes gens *on plaçait au coin de cer-* « *taines rues,* comme pour les signaler à la réproba- « tion publique,

> Qu'ai faise froi, qu'ai faise chau
> Lé larron de bo et de sau. »

Je ne saisis pas très bien ce que vous entendez par « on plaçait au coin de certaines rues; » il est clair qu'il s'agit ici de la punition qu'on appelait l'exposition publique et la mise au carcan. Votre expression est certes par trop ambiguë et par trop douce, quand il convient de dénoncer un de ces moyens odieux de pénalité que comportait l'ancienne législation. Un homme attaché pendant des heures entières contre un poteau, le carcan au cou, recevant dans cette situation les rayons brûlants du soleil en été, ou subissant, mal vêtu, toute la rigueur du vent glacé, en hiver, voilà le supplice que dénonce le poète, et que vous atténuez d'une manière vraiment surprenante. Piron va même plus loin : il nous apprend qu'on risquait les galères pour un simple vol de bois ou de sel; et il nous montre les pauvres diables expédiés vers Toulon pour apprendre à ramer « *su le grant étan.* » La note du poème, vous en conviendrez, est bien différente de votre ton bénin.

Mais revenons à notre mot de *sau* que Clément-Janin a le tort de croire masculin dans notre langue bourguignonne, tandis qu'il a toujours été du genre féminin. Encore aujourd'hui on entend les gens de la campagne venir chez les épiciers demander de *lai sau* pour deux sous (prix de la livre du sel depuis plusieurs années). Il convient donc de rectifier ainsi le vers que cite Clément-Janin :

San ton pain, san *tai* sau (1).

Pour vous, Monsieur, il n'est pas croyable que vous ayez pu vous tromper soit sur le genre, soit sur le sens du mot en question, puisque la pièce de Piron est par vous analysée et qu'on y trouve ces vers sur le sel :

Croïé vo qu'ai l'ein de *lai sau?*
Ai l'en on moin que lé craipau
N'on desô lo ventre de pleume.

Faut-il vous traduire ces vers ? Ici, Piron plaint les malheureux vignerons (ou plutôt il leur met la plainte dans la bouche même), en sorte que l'un d'eux dit au roi : « Croyez-vous qu'ils aient (au moins) du sel ? Ils en ont moins que les crapauds n'ont de plumes sous le ventre ! » Comment lisez-vous donc les poèmes que vous analysez ? C'est là un cri qui s'échappe *ai chaique bou de cham de mai jarbeire !*

Au reste, dans vos analyses, vous massacrez à plaisir les pauvres petits poèmes qui vous tombent sous la main. Si le texte porte « *demie dôzaine,* » texte que vous citez vous-même, vous ne craignez pas d'écrire : «Les vignerons avaient délégué *douze* de leurs plus belles

1. On pourrait peut-être aussi entendre ces vers autrement que ne le fait Clément-Janin. Il dit que « les sorciers n'aimaient ni le sel, ni l'ail ; » mais cette explication cloche, car que faire du pain ? Il est plus naturel de voir dans le quatrain, cité plus haut, un avis donné aux personnes qui se hasardaient à gravir la côte escarpée ; elles ne devaient pas faire cette ascension pénible sans se munir de provisions. (Observons que le pain, le sel et l'ail sont la nourriture du pauvre).

filles...» Dans quel pays une *demi douzaine* fait-elle *douze?* et une douzaine, vingt-quatre ? Mes faibles connaissances en géographie sont peut-être cause de mon étonnement sur ce point. Venez à mon aide; de grâce, éclairez-moi. Est-ce en Papouasie que l'on calcule ainsi ?

Mais rien ne vous arrête, Monsieur. Le poème sur le *Porvileige égairai* (et c'est celui qui nous occupe en ce moment) met à jour comment les autorités de la ville, maire et échevins, se sont montrés rudes au pauvre monde qui mourait de froid durant le terrible hiver de 1689; le maire surtout s'est signalé par ses rigueurs et ses mauvais traitements, ce qui ne vous empêche nullement de débiter cette flagornerie toute gratuite et révoltante en cet endroit : « *On* fut alors, comme toujours à Dijon, très charitable, de l'aveu même des infortunés appointeurs de requêtes. » Et vous partez de là pour citer des vers où le poète, en effet, loue M. de Harlay, mais lui seul, de sa grande compassion pour les pauvres :

Sire, san Monsieur du Harlay
Lé veigneron étein raflay !
Ce chairitable porsennaige
Faisi potai dan no moison
De tôt coutai force tison,
Et dé faigô, san préjeudice
D'in gran feu qu'ellemo son suisse
Devan ché lor, voù z-ai jetto
Tô lé jor in môle de bo,
Et, le soi, ai no laisso prare
En repô lai bréze et lé çarre.

Y a t-il là trace d'un compliment pour d'autres que pour M. de Harlay, et croiriez-vous d'aventure que ce Monsieur fût un dijonnais ? A vos yeux, c'est... ah! j'hésite vraiment à vous citer! C'est... « *le Président* du Harlay! » A quoi pensiez-vous, Monsieur, quand vous écriviez ce mot là : *le Président* du Harlay! Eh! décidément, vous et l'histoire, vous êtes brouillés ensemble comme personne ne l'a jamais été. Il s'agit

simplement, Monsieur, du fils de ce Président qui se trouvait, en ce moment, intendant de la province de Bourgogne. Quant au père, celui qui fut Président, j'aime à croire que vous savez qu'il présidait à Paris et non à Dijon. (1). Ce sont là des faits par trop connus pour que j'y insiste davantage.

Dans les passages même où vous côtoyez la vérité, il y a toujours des écarts d'imagination ou de fantaisie qui déroutent le lecteur. C'est ainsi qu'en nous racontant le charmant épisode où le poète nous retrace de quelle façon les vignerons de Dijon obtinrent le privilège d'aller prendre du bois dans la forêt, vous nous dites du ton d'un homme ferré sur l'histoire locale : « *Il faut savoir que de 1315 à 1349 régnait sur la Bourgogne le duc Eudes IV, le Père des pauvres.* » Je vous arrête court, Monsieur, dès cette première ligne pour vous poser une question : le privilège est de 1300;

En mil troi cen lé vaigneron...

Or, en 1300, le duc régnant était Robert II, auquel succéda, en 1305, son fils, Hugues V; puis, vint Eudes IV, qui épousa Jeanne, fille aînée du roi de France, Philippe V. Elle eut en dot 100 mille livres, avec des espérances. Ces espérances étaient l'héritage des comtés de Bourgogne et d'Artois, qu'Eudes recueillit en 1329, à la mort de la reine, sa belle-mère. Ce duc aimait, dit-on, le séjour d'Argilly, comme d'autres, plus tard, aimeront le séjour de Talant, à cause du voisinage des Chartreux. Tels sont les faits. Pour le surnom de « Père des pauvres, » que vous donnez à Eudes IV, où l'avez-vous trouvé ? Ne serait-il pas un produit de la folle du logis dont vous êtes la victime ? Mais, continuons la citation : « Il dota, dites-vous,

1. Pour tout ce qui regarde le *porvileige égairai*, on peut se reporter à l'analyse que nous avons mise en tête de ce poème réédité par nous tout récemment. On y trouvera un portrait de l'intendant Harlay par Saint-Simon. Ce Harlay épousa la fille du chancelier Boucherat.



un grand nombre d'hôpitaux et voulut que les bonnes gens eussent le privilége de *ramasser librement du bois dans les forêts du Duché!* » Piron se contente de dire que le duc entendait que désormais

> No gran peire et lo descendan
> Eussein, tretô, in libre usaige
> Dan lé bo qui son du finaige.

Vous voyez, Monsieur, qu'il s'agit du *libre usage* dans les bois, ce qui n'est pas seulement le droit de *ramasser du bois;* mais, d'autre part, vous remarquerez que cet usage ne va pas au delà *du finage* de Dijon, ce qui est bien différent d'un droit qui s'exercerait sur toutes *les forêts du Duché*.

Plus loin, vous nous parlez des présents offerts par les vignerons à la duchesse, à savoir « du vin *doux,* avec les plus *beaux* muscats et les plus belles pêches, etc. » Vous citez même les vers du poète en en altérant, comme toujours, le texte; ainsi vous mettez *péche* pour *préche* qui est le vrai mot ancien, péche venant de *persicum*, qui a fait d'abord *persche*, puis par transposition de l'*r*, *presche.* Au lieu de *beaux raisins*, Piron, qui sait que la maturité passe avant tout, dit : « *lé pu blô ;*» ce sont les plus mûrs, tandis que le vin est un vin nouveau, un vin *douço.* C'est le fameux vin *gris*, dont nous avons parlé à propos de *lai Bregongne resgrisée*, ce vin capiteux qui monte vite à la tête et rend les buveurs joyeux, ou, si vous voulez user du mot topique, qui les *grise.* Et maintenant nous voilà d'accord, grâce à toutes les modifications et rectifications qui précèdent. Ce qui reste debout de votre analyse du *Porvileige égairai* peut se lire comme étant à peu près exact.

Par exemple, vous citez avec raison les vers de la Fontaine qui ont trait à la misère du pauvre, mais vous ne vous étendez pas sur la plainte éternelle du vigneron qui voit manger son *lard* par le soldat. L'homme de guerre était un véritable fléau au temps

passé. Permettez-moi de finir cette lettre en vous en citant un trait entre mille. C'est d'un recueil du *Métel d'Ouville,* paru en 1643, que je le tire :

« Certains soldats ayant logé dans un village, avec la licence ordinaire à telles gens, rencontrèrent un paysan en chemin qu'ils battirent, et lui dérobèrent son argent et son manteau; il alla s'en plaindre à un des capitaines qui lui dit : « Mon ami, quand ces sol-
« dats t'ont volé, avais-tu cet habit-là ? — Oui, Mon-
« sieur, répondit-il. — Va, dit le capitaine ; assure-toi
« (sois sûr) que ce n'étaient pas mes gens, car ils t'au-
« raient emporté jusqu'à ta chemise. » N'est-ce pas là, Monsieur, un trait de mœurs du *temps jadis,* comme aurait dit Clément-Janin, trait qui méritait d'être conservé et réédité ?

Je suis, Monsieur, votre tout dévoué, etc.

J. D.

Dijon, décembre 1886.

P. S. — Ne laissons pas échapper l'occasion, puisqu'elle s'offre à nous, de compléter ce que dit Clément-Janin sur *Beurizot* (village du canton de Vitteaux) dans ses *Sobriquets* des villes et villages de l'arrondissement de Semur. Il nous apprend que les *Beuriziens* (1) se consolent des brocards qu'on leur lance « *en humant le piot;* » de là le dicton :

On descend à Beurizot
Por y boire un co.

Ce dicton nous paraît tiré d'une vieille chanson composée par quelques buveurs de Vitteaux, jaloux sans doute de la haute réputation de humeurs de piot dûment acquise et de longue date par les Beurizotins.

(1) Il faudrait les *Beurizotins;* ce sont les habitants de Saint-Beury qui s'appellen *Beuriziens.*

Voici quelques fragments de cette chanson (1) qu'on pourrait intituler :

LE MARIAGE COMIQUE

I

Mairgoton et Dandoillai (*Beurizòtins*)
Tô deu s'on v'lu mairiôlai;
El on été ché leû nôtâre
Qu'ai pri sai pieume et s'n écritoâre;
Por y passai lô contra
Ai son venu ai Vitia.

II

Totte lai trôpe en dévôlan
Ai rencontrai *Gaigey* (2) *l'Toscan;*
Tâtidié, lai drôle de féte,
Di-t-i! qu'en vôro don bén étre!
— Descendé z-ai Beûr'zot
Vo z-y boirâ ein co.

III

En mairiaige al y ai beillé
Deu côtillon et troâ mauché;
Ein méchan jônau de tiarre
Vou qu' n'y aivo ran qu'dé piarre;
Ein' demi soiteur' de prai
Vou qu'ai n'veno qu'dé pié d'chai!

IV

Ma quan y fûre ai Beurejo
On v'no ai poign' d'réceurai l'po!
On n'y aivo po to pôtaige
Qu'dé pômm' de tiarre, dé cho, dé raive,
Dou pain d'saill', dou mechan vin;
C'n'éto pa pou fair' bon festin!

V

Jan Matien y â veunu
D'aivò ein' veill' jeuman sou l'c..!
Qui étô tote pleigne d'avire
Que tò l'mond' ne f'so qu'd'en rire;
On l'ai m'née ché l' vieu Mart'nô (3).
Pou lai guairi de tô sé mau!

1. Nous devons ces couplets à l'obligeance d'un homme qui nous fut cher, M. *J. B. J. Audiffred*, mort à Vitteaux en 1884.
2. Les familles *Gagey* furent de tout temps nombreuses à Beurizot.
3. Ce Martenot était un bourrelier équarrisseur de Vitteaux.

Dijon. — Imp. Damongeot et Cie, rue St-Philibert, 40.

